

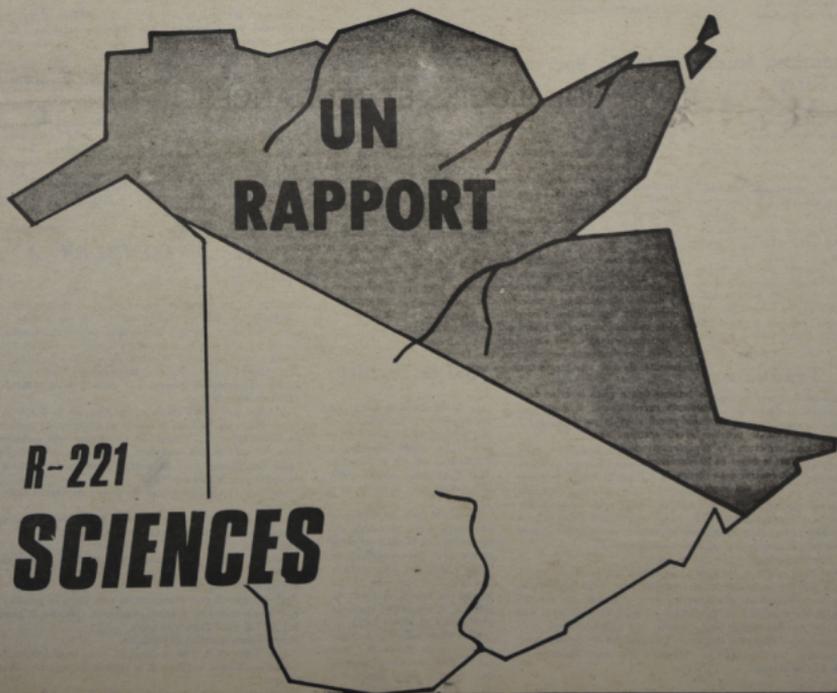
# LE FRONT

VOL. 7 NO. 29

*Le Seul Hebdomadaire des Etudiants  
de la Nouvelle Acadie à Moncton*

LE 20 MARS 1978

## REUNION GENERALE MARDI 7H



**R-221**

**SCIENCES**



## Faculté d'Administration

Serge Girard  
Joseph Hyslop  
Yvette Landry  
Guy Leblanc  
Edna Pelletier  
Robert Roussel

Salut tous le monde;

Voici les nouvelles pour cette semaine:

**-CONCOURS:** N'oubliez pas le concours pour l'élection de la faculté. Le gagnant recevra \$50.00. La date limite du concours est le 31 mars.

**-BANQUET DE L'A.E.F.A. U.M.** Elles-vous intéressés d'aller au banquet annuel l'an prochain? Si oui, pourriez-vous participer au comité qui va être mis sur pied d'ici peu. Notons que l'an prochain, nous célébrons notre 10<sup>e</sup> banquet annuel alors il faudra faire quelque chose de spécial. Des pancartes seront affichées cette semaine pour vous informer du lieu et de la date de la première réunion.

**-AVIS A TOUTS LES GRADUÉS:** les bagues appartenant aux personnes suivantes sont maintenant arrivées:

Danielle Blanchet  
Danielle Celard  
Serge Chiasson  
Jean-Guy Daigle  
Marie-Jeanne DeGrâce  
Benoit Ferron  
Jacques Fournier  
Jean-Paul Fournier

Si vous voulez présenter votre ou local 154 (conseil étudiant) entre 8h30 et 16h00. Veuillez apporter votre argent.

### ALBUM SOUVENIR

(comité) il y avait une prise de photos le mercredi le 15 mars à compter de 18h00 au local 263. Pour les gradués qui ne se sont pas présentés à la dernière session, veuillez assister à celle-ci si vous désirez avoir votre photo dans l'album souvenir. En plus, nous aimerions avoir les deux équipes de Ballon-Ball (filles et garçons) et les trois équipes de hockey de la faculté (filles et garçons). Les membres de la ligue des buveurs du Carnaval d'hiver pour la faculté sont aussi invités à faire prendre leur photo avec leur équipe. Si l'un vous plaît, veuillez vous organiser avec vos co-équipiers pour arriver ensemble (à la même heure) pour prendre une photo de groupe.

À la semaine prochaine  
Georges Fougère  
Vice-Président Inauguration

## Réaction au Rapport Rouge

M. Gilles Baril, Président  
Comité de Sauvegarde  
F.E.U.M.  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B.  
Monsieur Baril,

Nous sommes effusés devant certaines remarques qui ont été faites dans le Rapport Rouge publié le 16 mars 1978. Vous trouverez ci-joint le passage auquel nous faisons allusion.

Nous y constatons des fautes. Plus précisément dans certaines déclarations à l'effet que le Département de chimie ne fait aucune recherche touchant de près les Acadiens. Sachez monsieur, que des recherches ont été effectuées sur différents sujets touchant de très près la population acadienne et néo-brunswickoise en général. Comme exemple nous citons à notre connaissance le problème de la tordeuse des Européens épineux qui touche de très près la population acadienne nous aimerions souligner que le Département de chimie contribue non seulement à l'enseignement théorique mais aussi à l'application pratique en

embauchant des étudiants durant l'été.

D'autres corrections à apporter à votre article concernant la spécialisation en biochimie serait de parler de major biochimie non de major biologie.

Nous serions intéressés de connaître les sources de renseignements utilisées pour écrire de telles déclarations. De plus, nous désirons que ces déclarations soient corrigées dans les plus brefs délais et qu'un démenti soit publié.

Tous commentaires de votre part pourront être adressés au Conseil étudiant du Département de chimie. Nous vous invitons à venir en discuter avec les membres du Département de chimie. Scientifiquement vôtre,  
Julien Chiasson, Président  
Association des étudiants  
Département de chimie  
J.C.C.  
MM. Ghislain Michaud, F.E.U.M.  
Grégoire Savoy, A.E.F.S.G.U.M.  
Victorin Maliet, Directeur du Département de chimie

## Disc-jockey

Je suis à la recherche de personnes intéressées à être disc-jockey lors de soirées sociales, de party des étudiants, pour faire fonctionner la disco-moblie.

Tout en passant une soirée agréable, tu peux te faire de l'argent de poche (\$20 par soirée de 9h00 à 1h00) et laisser ton nom, ou encore viens faire un tour à C.K.U.M.

Les qualités requises sont: aimer la musique, aimer les gens, être responsable.

Appelez au numéro 858-4485 et laissez ton nom, ou encore viens faire un tour à C.K.U.M.

Denise Roussel,  
Directrice de la programmation et du disco-moblie

Colloque  
international  
de l'Académie  
du 11 au 13 mai

## Le Kacho aux épices

Ca fait 4 ans que je suis à l'Université de Moncton et je gradue cette année, et c'est la première fois que j'ai vu de quoi d'excitant sur le campus, surtout au Kacho. Pour dire vrai, je suis allé au Kacho ce jour-là comme tous les vendredis juste pour "passer-ou", mais j'ai été si étonné que j'ai voulu rendre compte que je ne m'étais même pas saoulé la gueule. Tout le monde semblait "stone" par la musique qu'on entendait, la nourriture qu'on mangeait, les danses qu'on dansait et même les gens qui étaient là.

## Je, des Tropiques

l'envers, mais on a... fun. Je ne suis même pas capable de dire ce que j'ai mangé ce jour-là. J'ai frappé des choses terriblement épicées mais c'était bon. Je suis allé au Kacho bien des fois dans mes 4 ans à l'Université. Mais je quitte cette année dans la joie d'avoir vu des choses nouvelles se faire enfin chez nous. J'espère que le Kacho sera plus souvent épicé dans le futur. Bonne chance à tous les étudiants étrangers.

Jacques Desrosiers

## POSTES A COMBLER A LA F.E.U.M.

Du 16 au 28 mars, les postes suivants: un trésorier plus un contrôleur au Kacho, trois membres sur le comité tripartite permanent sur la situation linguistique, président d'assemblée pour l'année en cours de la F.E.U.M., trésorier de la F.E.U.M. et un étudiant pour siéger sur le comité de sélection du recteur-adjoint, sont ouverts à tous. Veuillez déposer vos mises en candidature auprès du secrétaire général à la maison de la F.E.U.M. avant 17:00 mardi le 28 mars.

À noter que les postes de trésorier de la F.E.U.M. et du représentant étudiant sur le comité de sélection du recteur-adjoint ne furent apportés à l'Assemblée du 14 mars par omission de ma part. Vu qu'il se fait tard dans le semestre, j'ai pris l'initiative après consultation avec les autres membres de la table de les annoncer pour la même période.

Les tâches en quelques mots des postes disponibles sont:  
Trésorier:  
Personne chargée de tenir les livres financiers du Kacho pour le premier poste de la Fédération pour le second.  
Contrôleur:  
Personne chargée du contrôle auprès des bars et des caisses au Kacho.

Président d'assemblée:  
Poste permanent sans rémunération avec tâche de présider selon le calendrier toutes les réunions régulières, spéciales et générales de la F.E.U.M. pour l'année en cours.  
Représentant situation linguistique:  
Doit siéger avec trois professeurs, trois administrateurs sur un comité permanent surveillant le respect du caractère français du campus.  
Représentant comité de sélection: Doit faire valoir la position des étudiants vis-à-vis le choix du prochain recteur-adjoint du Centre.

## Attention, étudiants des Sc. Soc. et du Comp.

En tant que président de l'École des Sciences, Soc. et du Comp. je tiens à remercier tout ceux qui ont voté lors de l'élection. Mais tout n'est pas terminé, les postes de vice-président, secrétaire, trésorier et 2 représentants de l'école, ne sont pas comblés. C'est pourquoi je te demanderais de penser sérieusement à ces postes.

Je n'ai pas l'intention de te vendre un produit, car je sais que ce sont des postes qui demandent du temps et de l'énergie mais il t'a aussi beaucoup d'expérience à gagner

du point de vue social; c'est pourquoi je crois que l'on est dans un monde où les étudiants devraient s'impliquer davantage.

De mon côté, je ne peux fonctionner seul et il me ferait plaisir d'avoir du monde avec qui s'entraider.

Les mises en candidature se termineront le mardi 28 mars; tout ce que tu as à faire c'est d'apporter une demande écrite au bureau du conseil, au côté du salon.

J'attendrais nouvelles.  
Robert Landry  
Prés. Sc. Soc. et Comp.

## "Party" à l'Éducation

Le lundi 20 mars sans lieu un "party" de la Faculté de l'Éducation, à la petite cantine de l'édifice Tallon. La soirée débutera à 20h. avec musique disco et bar ouvert. Les frais d'admission seront de 25 cent pour les étudiants de la Faculté, (avec carte étudiante) et de 50 cent pour tous les autres étudiants du campus.

Bobby Ferguson  
Vice-président interne-externe  
Science de l'Éducation.

## Traduction - Traduction

À tous les étudiants du département de Traduction, Je prends l'initiative de vous informer des derniers changements qui sont survenus au sein du Conseil des Étudiants de Traduction.

### Résultats des élections:

Président Diane Boudresult, 2e année  
Vice-président Serge Gounelle, 3e année  
Secrétaire Line Thériault, 1e année  
Trésorier Sylvain Filion, 2e année  
J'aimerais ajouter qu'il y a un projet de voyage organisé par Serge Gounelle et Jacques Hachey. Le voyage consistera d'une visite à Frédéricton. Pour tous les intéressés, veuillez vous informer auprès de ces deux étudiants pour plus de renseignements.

Une nouvelle politique à propos des "party".  
Je n'ai ni le temps et ni l'intérêt pour me frapper à un mur à chaque fois que le conseil pense organiser une soirée quelconque: alors, tout étudiant ou étudiante qui veut organiser une activité touchant les étudiants de Traduction, n'a qu'à nous faire une demande de subvention pour réaliser son activité. Nous nous engageons d'étudier la demande et de prendre les moyens pour la satisfaire. La montagne ne vas pas à Mahomet, Mahomet va plutôt à la montagne.

Cordialement vôtre,  
Diane Boudresult, présidente

## Bal de Faculté

Le 6 bal annuel de la Faculté des Sciences de l'Éducation aura lieu le 31 mars à l'Hotel Beauvoir. La soirée débutera à 21h00 avec un vin et fromage suivi d'une danse jusqu'à 1h00. L'orchestre pour la soirée sera Tyne.

Ce bal est pour les étudiants, professeurs et membres du personnel. Les billets pour cette soirée sont présentement en vente à \$3.50 par personne à la Faculté des Sciences et au bureau du conseil étudiant du C.E.P.S. N'oubliez pas que vous avez droit à un couple invité.

C'est votre bal et la dernière occasion cette année de fêter avec vos confrères et connaissances; donc venez en grand nombre.

Jean Belliveau  
Président, Comité du bal

## Restructuration de la FEUM

C'est avec la plus grande consternation que j'ai aperçu dans le Front 13 mars, une citation attribuée à mon nom. Bien que j'ai fait mention d'un schéma possible pour la restructuration de la F.E.U.M., je ne savais pas que je parlais aux journalistes du Front. Si c'était le cas, j'aurais clarifié ma position. Je me vois maintenant dans l'obligation de porter précision aux remarques citées, et de les faire figurer dans le contexte politique du campus.

J'ai assisté à plusieurs réunions de la F.E.U.M. depuis mon arrivée sur le campus au mois de septembre, et j'ai vu que le climat politique est presque le même que sur tout autres campus. Ici je dois apporter la précision qu'à Moncton toutes activités politiques, une fois partie touchent toute la population étudiante et passe en dehors des limites de notre colline monastique pour se faire sentir chez la population académique.

Il demeure néanmoins que lors des élections étudiantes presque tous les postes sont remplis par acclamation; peu de gens se présentent au bureau de scrutin pour les votes de confiance; la participation aux réunions générales n'est jamais plus que 5%; etc... D'un côté j'entends, "Les étudiants sont amorphes"; de l'autre "La F.E.U.M. n'est pas représentative". Les deux campus sont isolés et souvent ne savent pas, ou refusent même de se parler.

Je me suis demandé si ce ne serait pas la structure même de la Fédération qui crée l'isolement entre les "politisés" et les "amorphes". J'ai jonglé beaucoup à la question et j'ai écrit au indivi tout les suggestions que j'ai pu proposer. Je suis même arrivé à un plan pour une association générale étudiante qui établirait un

Conseil d'administration directement responsable à la masse sans passer par les associations de faculté. Parmi d'autres points, l'objectif serait assumer un rôle plus important puisque c'est seulement ses membres qui sont élus par suffrage universel. L'administration se ferait par l'exécutif, qui se rencontrerait une fois par semaine; la formulation de politiques serait alors au Conseil d'administration qui aurait à évaluer une fois par mois. La représentation au Conseil d'administration se ferait sur une base prorata du nombre d'étudiants par faculté.

En théorie le plan marche bien, aussi bien que la théorie de Médor, mais je me suis très vite aperçu, suite à mon entrée à la F.E.U.M., que l'association fonctionnerait avec, probablement, la même participation que reçoit la présente structure.

Je ne pense pas que le problème se trouve dans la structure, mais plutôt, uniquement dans le fonctionnement. L'exécutif de la F.E.U.M. se doit d'informer la masse sur toutes les situations qui l'intéressent. C'est seulement à ce moment là que les étudiants seront en mesure de prendre parti sur cette décision.

Fédération, association, représentation protestaire, ce sont des questions de théorie organisationnelle, qui devraient rester, pour le moment, dans des manuels de cours. Depuis son début en 1968, la F.E.U.M. a été handicapé par un mauvais fonctionnement; stagnons-nous à ce problème. Explorons le plein potentiel de la Fédération. Si une fois là on s'aperçoit que ce ne fonctionne pas, on passera à quelques que chose de nouveau.

Joseph LaBelle  
Directeur aux Affaires académiques.

## La République aux Brayons

Suite à l'article intitulé: "mon Thériault". C'est à Madawaska que l'académisme est la plus forte, partit sur l'Évangéline du 21 février 1978, nous avons cru bon donner nos commentaires.

Qu'est-ce qu'un académ? D'après M. Thériault, le fait d'être francophone au Nouveau-Brunswick nous définit tout comme faisant parti de la population académique. Mais est-ce vraiment le cas? En ce qui nous concerne, parler français n'est pas le seul stout pour classer un peuple.

Étant citoyens de la belle République, nous sommes persuadés qu'il existe, entre Académ et Brayons, plus de différence. Un Brayon, c'est un mélange d'Académ, de Québécois et d'Américains, qui ensemble a créé une culture, une mentalité, des coutumes et même un jargon qui lui est

propre et dont il tient avec fierté. L'histoire nous a même dépeint à nous aussi, notre propre drapsin.

Nous trouvons que ces points peuvent beaucoup mieux nous différencier du peuple académ, puisque nos descendants ne sont pas les mêmes et surtout notre histoire est différente. Nous comprenons que les Académ ont beaucoup à défendre, nous sommes même prêts à s'impliquer avec eux et surtout à leur aider. Mais, il ne faudrait pas néanmoins essayer d'assimiler les Brayons aux Académ.

Il est peut-être véridique de dire que nous sommes des individualistes comme ça le dit dans l'article, mais en plus d'être francophones, nous sommes encore plus fiers d'être Brayons. Seule République au Canada, nous voulons la garder brayonne.

Brayons au coton

## On peut changer d'avis

Dans le dernier numéro du "Front" on pourrait lire un mot de "Charlie", le gérant du Kacho qui serait contenu la F.E.U.M. Il dénonçait la dictature de la F.E.U.M. qui avait décidé de donner le Kacho aux étudiants étrangers. Il faut dire que moi aussi j'étais étonné qu'on donne le Kacho à des gens pour organiser des activités culturelles un vendredi soir.

Même si je respecte les immigrants, je me disais que ce n'était pas normal. J'ai discuté un peu avec quelques gens de l'association des immigrants puis eux aussi avaient raison d'avoir le Kacho pour un party, mais je me disais pas un vendredi soir, car eux-mêmes ils n'étaient pas sûrs de ce qu'ils voulaient faire au Kacho.

Je suis donc allé au Kacho vendredi dernier par curiosité

et je ne me suis jamais senti si content au Kacho comme ce soir-là. D'abord, la "gang" qui était là était "too much". Ce n'était pas la "crowd" habituelle. On n'avait jamais vu autant de professeurs et de chefs de département ensemble au Kacho avec leur femme. On n'avait jamais vu autant d'immigrants au Kacho. On n'avait jamais vu tant de choses au Kacho. On n'avait jamais mangé tant de choses au Kacho à part des "psanuts" et des "chips". On avait tellement de costumes au Kacho et ce n'était même pas un bal masqué c'était "too much".

Je suis fier que je ne suis pas allé au Cosmo ce soir-là. Après la soirée, quand je suis sorti du Kacho, je ne pouvais pas croire que Charlie voulait boycotter cette soirée-là. J'étais sûr de

mon opinion désormais sur Charlie, mais mon opinion avait changé sur les immigrants. J'espère que le nouveau gérant du Kacho en tirera une leçon car, ce soir-là je pouvais parler à des immigrants sans avoir peur. Sur leur visage, on voyait pour la première fois des sourires et on pouvait voir qu'ils étaient fiers de nous montrer une partie d'eux-mêmes, qu'ils s'avaient avec nous, qu'ils étaient fiers tout simplement.

Notre système est axé sur la recherche et la soif du pouvoir de Charlie n'avait pu se éviter cela. Il devrait plutôt être content qu'une soirée comme le 10 mars a eu lieu quand il était gérant du Kacho.

Félicitations aux immigrants.  
Pierre Doiron

## Le centre social

Pendant la réunion générale du 16 mars, un vœu en principe fut pris à savoir si nous acceptions d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention, peut-être pour l'automne prochain, d'un Centre Social étudiant sur le campus. Le résultat fut de 199 pour le Centre tel que présenté, soit avec banc, salon de coiffure, etc... et 23 contre le projet suggéré.

Je serai un des premiers à dire que 192 personnes sur 240, c'est pas représentatif. D'un autre côté, d'après les commentaires de la réunion, il est évident que les 192 présents sont fort probable la partie des gens le plus impliqués au campus, alors à nous d'agir maintenant en tenant compte dans la mesure du possible des

suggestions de ces personnes conscientes des problèmes étudiants de notre université. Si nous n'est resté peu de temps d'ici la fin du semestre et beaucoup à faire, donc sans plus s'attarder, j'annonce qu'un comité permanent sera mis sur pied d'ici le jeudi (sain). À cette fin nous demandons à tous ceux intéressés demeurant dans la région pendant cet été de venir à la maison de la F.E.U.M. et de s'embarquer.

Ce comité est nécessaire à cause des faits suivants: premièrement nous devons voir dans la mesure du possible à ce que les modifications suggérées au croquis préliminaire effiché depuis le 10 mars soient respectées. Ensuite, nous devons voir à ce que le problème du cinq dollars en plus exigé de notre part soit finalement réglé et puisque le tout doit se faire rapidement, le comité est nécessaire afin d'assurer le bon déroulement du projet pendant cet été.

Je ne m'attend pas davantage mais j'insiste sur le comité car il nous reste peu de temps. De plus, nous voulons avoir votre approbation sur les plans préliminaires avant la fin de la session en mai-juin. Alors tous ceux intéressés, veuillez passer par la maison de la F.E.U.M. et laissez votre nom, numéro de téléphone, adresse, quoi des moyens permettant de vous rejoindre rapidement.

Merci à l'avance.  
Ghislain Michaud

## Postes ouverts au Front pour l'année 1978-79

Préposé à la chambre noire  
- responsable de la chambre noire et des instruments qui y sont inclus

- Ce à ce qu'un horaire soit établi pour les utilisateurs de la chambre noire en favorisant l'équipe du journal.  
(Rémunération \$150.00)

Préposé à la mise en page  
- continuer une équipe pour la mise en page  
- préparer une maquette du journal la veille de la mise en page en collaboration avec le chef de pupitre  
- voir à ce que la mise en page soit terminée à 18h le jour de l'impression  
- aller porter les épreuves à l'imprimerie.  
(Rémunération \$150.00)

Chef de pupitre  
- faire la maquette en collaboration avec le préposé à la mise en page  
- Urter les textes  
- répartition des textes pour la mise en page  
(Rémunération \$150.00)

Préposé à la correction (3)  
- corriger les textes avant qu'ils soient justifiés  
- corriger les textes après la justification  
- assurer que les textes soient sans faute la veille de la mise en page  
(Rémunération \$150.00)

Préposé à la distribution  
- distribuer les journaux proportionnellement dans les lieux de lecture le jour de l'édition  
- facultés  
- résidences  
- bibliothèque  
- faire la distribution pour les abonnés le jour de l'édition.  
Date limite pour les mises en candidature, le 29 mars 1978.

## Message de l'A.E.E.U.M.

L'Association des étudiants étrangers de l'Université de Moncton remercie tous ceux qui ont bien voulu répondre à son invitation des 9 et 10 mars dernier.

Nous osons espérer que vous avez passé des moments agréables avec nous tant au vin et fromage qu'à la "soirée internationale".

Nous ne saurions manquer d'adresser des remerciements particuliers à Yie Etudiant qui a financé le vin et fromage du 9 mars, la F.E.U.M. qui a permis la tenue de la soirée internationale au Kacho, ainsi que tous ceux qui nous ont aidés activement à réaliser ces rencontres.

Le Secrétaire général de l'A.E.E.U.M.

# Editorial

## Allocution du président de l'A.E.E.U.M.

### Le Rapport Rouge

Voilà le très attendu et déjà célèbre Rapport Rouge, projet que nous avait annoncé le conseil d'administration de la FEUM l'automne dernier, est enfin réalité. Rappelons que c'est suite à la volonté des membres de ce conseil de réagir face à l'Essai de Planification académique 1977-1992, communément appelé Rapport Ross, que naquit l'idée de produire un tel rapport. On se mit donc à la tâche.

Afin de combler une lacune évidente du Rapport Ross l'équipe de rédaction, composée de 5 membres, s'est d'abord efforcée par divers moyens, de recueillir l'opinion de la masse étudiante sur divers sujets touchant de près la vie universitaire.

Ainsi le groupe de travail tient des audiences publiques dans toutes les facultés et écoles du campus. Etant donné qu'on voulait connaître la situation dans laquelle se trouvait chaque département, c'est en fonction de cette entité que les étudiants furent invités à présenter leurs appréhensions et leurs griefs face à leur avenir personnel, à celui de leur département, et finalement, à celui de l'Université. Un résumé de chacune de ces audiences est d'ailleurs inclus dans le rapport. Il est à noter que c'est sur les déclarations des étudiants et professeurs présents à ces audiences que l'équipe de rédaction s'est basée pour en arriver à évaluer la situation actuelle de chaque département.

On s'est ensuite attardé à passer en revue les diverses composantes de l'Université (corps professoral, services, administration, structure, etc) afin d'y déceler les éventuelles lacunes et irrégularités pouvant s'y trouver.

Bref, on tenta de retracer tout ce qui ne marche pas rond à l'U. de M., on analyse, critique, dénonce.

Je ne peu à ce moment-ci prédire avec exactitude quelles seront les répercussions que produiront ce rapport.

Une chose est certaine: il renferme une multitude de points sujets à réflexion et à discussion.

Je ne m'attarde pas ici à critiquer le rapport laissant l'opportunité à nos administrateurs, professeurs, étudiants concernés de le faire à ma place. Je sais qu'ils se feront un plaisir de trouver les arguments nécessaire pour abaisser et détruire ce rapport. Qui sait? Les critiques de nos confrères étudiants nous permettrons peut-être d'identifier qui était présent aux audiences publiques et qui ne l'était pas.

Finalement, j'aimerais que tous prennent conscience que ce travail est le fruit d'un travail ardu de la part de cinq de nos confrères étudiants. En plus des responsabilités rattachés à leur poste à la FEUM, ces étudiants avaient aussi, comme nous, des obligations académiques. Le Rapport Rouge fut rédigé en sus de tout cela. la moindre reconnaissance envers ces étudiants nous oblige à faire la lecture intégrale de cet ouvrage.

De plus, une réunion aura lieu le mardi 21 mars, à 20h30, au R 221 de l'édifice des Sciences et de Génie, afin de permettre à la masse étudiante de venir discuter du rapport avec ses auteurs.

Faisons-nous un devoir d'y assister.

Louis Landry

C'est encore en ces termes que le président de l'A.E.E.U.M., Ellis Chater, s'est exprimé en traitant du rôle de l'étudiant étranger à l'Université de Moncton, lors du vin et fromage offert le jeudi 9 mars à toute la collectivité universitaire et à la communauté sociale de la région.

Bonsoir Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

J'aimerais tout d'abord vous remercier de la sympathie que vous nous témoignez par votre présence parmi nous ce soir, et tout en espérant que cet événement, qui se veut sensibilisateur devienne une expérience profitable à tous et à chacun, permettez-moi de vous entretenir des quelques thèmes qui suivent et qu'engendre le rôle de l'étudiant étranger à l'Université de Moncton.

Étudiants étrangers et renommée internationale de l'Université.

Si nous remarquons que de plus en plus, à travers le monde, l'échange d'étudiants est favorisé, le raison est principalement dictée par le désir d'encourager des amitiés nouvelles et une solidarité plus effective entre les peuples mais surtout par le souci constant que l'université est une institution véritablement universelle. Généralement une des raisons pour laquelle un étudiant étranger vient à une université donnée est qu'il est encouragé par des professeurs ou des concitoyens qui ont déjà étudié dans cette même institution. Or aujourd'hui à l'Université de Moncton nous n'en sommes pas à ce point. C'est pourquoi notre université s'engage à jouer ce rôle et par là contribuer à la renommée internationale de notre université. Si tel est notre vœu, il ne serait être réalisable

qu'au préalable ces futurs étudiants de nos sociétés soient sensibilisés aux problèmes que l'on rencontre un peu partout au monde. C'est pourquoi nous pensons que l'Université peut constituer un bon terrain de discussion et d'échange d'idées afin que tous ensemble comprenions les difficultés d'autrui et en être conscients au moment où l'on est appelé à prendre des décisions touchant directement ou indirectement à la société mondiale.

Étudiants étrangers et échanges culturels

L'étudiant étranger est en quelques sorte un ambassadeur de sa culture mais aussi un témoin du milieu culturel où il se trouve. Ainsi riche de plusieurs expériences culturelles universitaires et humaines, il peut comparer, critiquer et aider par là dans la recherche de connaissances et de construction, et cela est d'autant plus applicable à l'Université de Moncton où le problème culturel est fréquemment soulevé.

En fait le rôle ne peut être effectif que si l'étudiant étranger se sent appuyé et rassuré par ses camarades étudiants avec qui il vit quotidiennement mais aussi avec l'appui indispensable de toutes les composantes de notre université et les autorités publiques. Ce n'est alors qu'à ce moment-là que l'échange devient fructueux et que des relations interpersonnelles profondes se créent.

Enfin je voudrais faire remarquer que l'histoire nous prouve que l'épanouissement et l'émancipation d'un peuple ne serait se passer d'échange de culture et de valeurs.

Étudiants étrangers et paix mondiale

On ne pourrait ignorer l'impact de l'Université dans la société dans laquelle nous vivons puisque les étudiants finissant sont appelés à devenir les cadres de demain; et si l'on veut établir une paix mondiale durable et solide, il faudrait

qu'au préalable ces futurs étudiants de nos sociétés soient sensibilisés aux problèmes que l'on rencontre un peu partout au monde. C'est pourquoi nous pensons que l'Université peut constituer un bon terrain de discussion et d'échange d'idées afin que tous ensemble comprenions les difficultés d'autrui et en être conscients au moment où l'on est appelé à prendre des décisions touchant directement ou indirectement à la société mondiale.

Enfin je voudrais conclure en faisant remarquer que ce rôle de l'étudiant étranger ne peut être effectif que dans la mesure où on lui permet de s'intégrer facilement dans le milieu social dans lequel il aura à vivre pendant quatre ans et plus, sinon il aura à afficher vis-à-vis du pays hôte une attitude négative. A mon avis bien justifiable, c'est-à-dire il sera amené à s'isoler et à épouser une attitude de méfiance envers la société qui le reçoit et c'est alors que toutes sortes de préjugés surviennent et se diffusent ce qui n'aidera en aucune façon l'épanouissement et l'émancipation de nos sociétés. Ce concours de circonstances à d'ailleurs existé dans certains pays et des statistiques encore récentes confirment la validité de cette affirmation. Or notre rôle en tant qu'association est de regrouper tous les étudiants étrangers au sein d'une même famille et essayer d'empêcher toute sorte de situations malencontreuses qui pourrait nuire à nos relations sociales et à la compréhension mutuelle; bref notre association entend travailler de façon à ce que personne ne soit étranger ni à l'Université de Moncton, ni en Asie et ni au Canada.

## Comité tripartite de la situation linguistique

Suite au Rapport Beaulieu et au Rapport du comité ad hoc sur la situation linguistique, de Conseil des gouverneurs de l'Université a créé un Comité permanent de la situation. Le rôle de ce comité est d'assurer l'utilisation du français dans toutes activités sur le campus.

Nous sommes maintenant à la recherche de trois étudiants s'ajoutant à ce comité. La période de mise en candidature sera du 16 mars jusqu'au 28 mars à 17h00. Veillez déposer vos candidatures au Secrétaire-Général à la maison de la FEUM.

Pour plus d'information contacter Ghislain Michaud ou moi-même.

Joseph LaBelle  
Directeur aux affaires académiques.

Ont collaboré au FRONT cette semaine

DIRECTEUR: Louis Landry

DIRECTEUR-ADJOINT: Fernand de Varennes

MISE EN PAGE: Marina Jean  
Monique Sénéchal

CORRECTION: Alvin Hoché  
Marc Côté

Veillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro du FRONT, vous devez nous apporter l'article au quartier de la maison de la FEUM, avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviendront après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

# LE FRONT

## La F.E.U.M.: à tous le monde?

Mercredi, dernier une centaine d'étudiants se sont rendus à la faculté des Sciences et de Génie pour assister à la réunion générale de la F.E.U.M.. Le seul point à l'ordre du jour était le centre étudiant (L'éternel). Après un exposé de Luc Desjardins sur le sujet et quelques vives interventions de la part de l'assemblée, on procéda au vote. La majorité donna son accord de principe à la construction du centre social.

Ce vote revenait-il à ces étudiants? Il est difficile de répondre positivement à cette question parce que si l'on compare les impressions qui se dégagent de la dernière réunion à celle du 2 mars dernier on remarque une contradiction dans les opinions exprimées par les étudiants.

Si le vote avait eu lieu comme prévu à la réunion du 2 mars, le projet de construction d'un centre étudiant aurait été rejeté.

Les étudiants en étaient rendus au point à se demander comment ils pouvaient utiliser l'argent accumulé dans le fond du centre social si cet argent ne devait plus être affecté au centre social.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le vote n'a pas eu lieu. Les membres de la F.E.U.M. devaient s'informer auprès d'autorités légales à savoir qu'est-ce qu'il adviendrait de l'argent du fond du centre social si ce dernier n'était pas construit et également savoir si l'argent pourrait-être affecté à d'autres projets?

Les réponses à ces questions devaient nous être communiquées lors de la réunion du 15 mars. Mais voilà qu'à la dernière réunion, on a procédé au vote sans même avoir effleuré ces questions et que le centre social a quand même eu le support de majorité des étudiants présents.

Il est à noter que la majorité des étudiants présents à la réunion du 2 mars n'assistaient pas à la dernière réunion. (Qui peut les en blâmer?)

Lequel de ces deux groupes représentait la masse étudiante: celui en faveur du centre social ou celui contre le centre social? Personne ne peut répondre à cette question.

Par contre, certains diront que l'on aurait dû procéder par référendum. Il est évident que de cette façon, tous les étudiants auraient pu donner directement leur appui sur le sujet mais les étudiants sont-ils assez informés sur la question pour prendre une décision et en juger la portée?

Donc, au lieu de se fier à de tels résultats, la F.E.U.M. ne devrait-elle pas prendre toutes les décisions? Il ne faut pas oublier que les membres de la F.E.U.M. sont les gens les plus informés sur les questions étudiantes et qu'ils ont été élus par les étudiants pour les représenter donc qu'ils sont en position pour prendre de telles décisions.

Il est certain que des modifications s'avèrent nécessaires pour en arriver à cette situation, telle que: une plus grande consultation entre les étudiants en position d'administration (président, vice président, trésorier de la faculté ou école, représentant de département) et le groupe qu'ils représentent parce que les présidents de facultés ou écoles doivent tâter le pouls de la population afin de les représenter adéquatement.

En un mot, le rôle du président de la faculté ou école est de refléter les intérêts et opinions des étudiants de sa faculté ou école et non pas ses intérêts et des opinions personnel.

Afin de faciliter cette consultation, les membres de la F.E.U.M. n'auraient qu'à exploiter d'avantage les moyens de communication qui sont à leur portée.

Par exemple, publier dans le Front une semaine à l'avance, les sujets qui seraient discutés à la réunion de la F.E.U.M. ainsi que la position de chaque représentant vis-à-vis chacun des sujets.

Par la suite les étudiants qui n'approuveraient pas la position adoptée par leur représentant pourraient aller en discuter avec eux.

Présentement, tel n'est pas le cas. Les membres qui siègent à la F.E.U.M. nous donnent l'impression qu'ils prennent les décisions d'après leur point de vue.

Ainsi nos représentants se prennent d'abord pour les membres de l'exécutif de la F.E.U.M. plutôt que représentants et ils finissent tous par former la "clique" de la F.E.U.M.

Avec une plus grande consultation, le phénomène de clique diminuait et les décisions prises refléteraient davantage la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton (c'est-à-dire nous, tous les étudiants) et non pas l'exécutif de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton communément appelée la F.E.U.M.

Marie Linda Lord  
Michel Drolet

## Le centre social

Jeu 8 mars, 1978 se déroulait une séance d'information en fonction du centre social. Étaient présents à cette réunion les présidents de faculté, le directeur de vie étudiante ainsi que l'architecte qui a conçu les plans (temporaires) de notre futur centre social.

Il y fit explication en détail la raison pour laquelle le centre social sera situé à un endroit plutôt qu'un autre. Et aussi la structure intérieure (à quelques changements près).

En quelques lignes j'essayerai de vous expliquer pourquoi selon notre avis ce centre doit exister.

Étant donné la situation économique actuelle le projet devra se réaliser en deux phases. Celle qui nous intéresse le plus actuellement est la première phase. Elle englobera les services suivants: un Pub, un casse-croûte, un dépanneur, la banque, les bureaux de la F.E.U.M. et principalement le Forum. Ce forum sera le point central de rencontres, ce sera une grande salle où il pourra y avoir spectacles, danses, conférences, séminaires etc. En quelque sorte cette salle sera une grande modification au Kachô mais surtout cette salle permettra une plus grande polyvalence.

Sur le côté social le centre devrait permettre une plus grande participation et communication entre étudiants. En partie due à sa situation géographique mais aussi grâce au regroupement des services. Terminons en disant que ce sera un grand pas d'avant sur ce qui existe déjà.

N.B. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec votre président de faculté.

Joseph Labelle

## Professeurs

La première moitié de leur vie, ils la passent sur des bancs d'école face à un tableau noir rectangulaire, dans des classes de forme cubique.

Le deuxième moitié de leur vie, ils la passent face à des bancs d'école dans des classes de forme cubique, le dos au tableau noir.

La troisième moitié de leur vie, ils la passent dans des appartements de forme, retirant un fonds de pension substantiel sans avoir à demander si la réalité ne serait pas autre chose qu'une classe de forme cubique.

Étudiant

Questions à discuter en classe:

Les angles n'auraient-ils pas la tête carrée parce qu'ils ont eu des classes de forme cubique et contemplé le tableau noir rectangulaire très longtemp? Les classes de forme cubique réservent-elles le même sort à la tête des Académiciens qui ont, depuis peu de temps, opté pour la contemplation collective du tableau noir rectangulaire?

## KACHO

### Horaires

Lundi soir:

Après le spectacle d'Octobre 8 de la Chorale Symphonique, le Kachô sera ouvert: quelques musiciens seront présents.

Mardi soir: Café étudiant

Mercredi après-midi: Taverne

Mercredi soir: Musique sur disques

Jeudi soir: Musique sur disques

Vendredi après-midi: Taverne

Vendredi soir: possiblement "Aqua-fuge".

Samedi soir: Musique sur disque

Dimanche soir: Musique sur disque

JOYEUSE PAQUES

KACHO

# QUESTION D'INTEGRITE...

Mercredi le 15 mars 1978, un journal marginal, "Le Point", fit son apparition sur le campus. Ce soi-disant journal avait la prétention implicite d'être supérieur au "Front" qui est NOTRE journal étudiant (réservé à la dernière page où l'on demande à un lecteur de faire une comparaison avec le "Front").

Maintenant, quels sont les faits? On se souvient qu'aux élections pour le poste de directeur du "Front", le 16 février 1978, Daniel MacLeod et Claudine LeBouthillier étaient en compétition contre Louis Landry pour le dit poste. Le comité de sélection, la FEUM, à qui les occupants avaient donné le mandat de choisir, de faire un choix. L'évidence du vote voulut que ce soit Louis Landry qui fut reconnu comme le plus compétent et le plus intégrè pour remplir le poste.

Mai lui en prit d'avoir gagné honteusement son élection car le duo MacLeod-Lebouthillier prise fort mal la chose, surtout MacLeod. Il pris tellement mal la chose, ce cher MacLeod, Daniel de son prénom, qu'il s'engagea alors dans une campagne politique de démolition de l'image de Louis Landry en employant des moyens non éthiques et l'intégrité faisaient totalement défaut. En d'autres mots, des moyens malhonnêtes moralement et juridiquement condamnables. Certains vont exiger des preuves pour appuyer les accusations ci-dessus, voici donc un exemple de ses moyens.

Le 10 mars 1978, Daniel MacLeod se présenta au bureau du chef-adjoint à la Sécurité, Alonzo Poirier, pour avoir la photo de la carte étudiante de Louis Landry (sans la permission expresse de celui-ci). Avant d'aller plus loin, il faut savoir que pour tout étudiant, il y a deux cartes étudiantes idéologiques; l'une va à l'étudiant alors que l'autre va au Service de Sécurité pour fin de sécurité uniquement. Profitant de la confiance que Poirier lui témoignait, MacLeod fit un erreur quant aux raisons motivant sa démarche; ou, plus clairement, il y a un abus de confiance de la part de Poirier envers MacLeod en même temps

## Un point pour qui??

Si le journal "Le Point" est le reflet de l'objectivité, en bien le dit travail à l'équipe... vous devez d'inscrire mon nom. Sincèrement, je ne connaissais pas cette dernière définition du mot "objectivité".

Ensuite, je vous félicite de vouloir faire connaître le nouveau directeur du Front, Louis Landry, avec autant d'ardeur... Mais votre énergie aurait pu être mieux dépensée: vous auriez pu mentionner, en passant, que Louis travaille bénévolement au Front depuis deux ans, qu'il a l'esprit très ouvert et qu'il est toujours à la disposition de quiconque veut se

que fausse représentation. Poirier se fit jouer un sale tour en lui fournissant la photo (alors que les photos ne doivent servir que pour fin de sécurité à moins que, d'ordinaire, le bureau de Monsieur Poirier soit un centre d'information publique). MacLeod se servit de la photo de son idole pour la plaquer à la une dans son torchon le "Point" en prenant bien soin de la découper afin que nul n'y reconnaisse, surtout pas Landry, les vêtements et le décor entourant la photo. Mais, qui est prié qui croyait prendre.

Le 16 mars 1978, le Scandale éclata au grand jour devant A. Poirier, Louis Landry et moi-même (à titre de témoin). Daniel MacLeod admit le blâme, donc sa culpabilité (la parution de ce dernier Point fut suite à une consultation avec moi-même qui a savoir ce que MacLeod aurait). D'ailleurs, les paroles prêtées à Louis Landry sous sa photo ne sont qu'une interprétation fallacieuse des propos préalablement tenus par ce dernier qui ne put qu'exprimer son ébahissement devant de telles actions de filibustes (CIA, CIA, CIA...)

En quatre années de vie universitaire, je n'avais jamais fait face à une situation aussi dégoûtante, si scandaleuse et je ne peu qu'exprimer mon désappointement de constater l'aberration et la bassesse de cette démarche hâtivement condamnable. Daniel MacLeod vient de faire une démonstration éclatante de son intégrité et de son honnêteté intellectuelle, lui qui côtoyait à la ronde des rumeurs tendancieuses à l'égard de son malheureux supérieur.

Voilà la situation telle que constatée. Il est de mon devoir, de même que du vôtre, étudiants, de s'élever contre de telles démarches d'individus assoiffés de pouvoir.

Voici en annexe, la lettre officielle de Alonzo Poirier qui a admis, qu'il avait fait une erreur en faisant confiance à MacLeod, lettre qu'il fit parvenir à Louis Landry.

Baile Chiasson  
Étudiant au Centre  
universitaire de Moncton

Nul ne peut contester cet effort louable de vouloir intéresser les étudiants objectivement. Toutefois de sérieuses questions se posent quant à la véracité de ces objectifs. Il ne faudrait pas détruire cet enthousiasme provoqué chez certains étudiants mais il convient néanmoins de clarifier certaines affirmations.

Il est de mon devoir, de même que du vôtre, étudiants, de s'élever contre de telles démarches d'individus assoiffés de pouvoir.

Voici en annexe, la lettre officielle de Alonzo Poirier qui a admis, qu'il avait fait une erreur en faisant confiance à MacLeod, lettre qu'il fit parvenir à Louis Landry.

Baile Chiasson  
Étudiant au Centre  
universitaire de Moncton

Nul ne peut contester cet effort louable de vouloir intéresser les étudiants objectivement. Toutefois de sérieuses questions se posent quant à la véracité de ces objectifs. Il ne faudrait pas détruire cet enthousiasme provoqué chez certains étudiants mais il convient néanmoins de clarifier certaines affirmations.

Nicolas Laplante

SERVICE DE L'ORDRE ET DE LA SÉCURITÉ

UNIVERSITÉ DE MONCTON

MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA

le 16 mars 1978

M. Louis Landry  
Étudiant  
Université de Moncton

Monsieur,

Le 10 mars 1978 vers les 15h00 M. Daniel MacLeod s'est présenté à mon bureau afin de se procurer une carte d'identité avec votre photo.

M. MacLeod m'expliqua que vous faisiez partie d'un comité et il a laissé l'impression qu'il était en charge de la publication pour ce comité. Il m'a dit qu'il était incapable de vous rejoindre et qu'il avait absolument besoin de cette photo en vue que cela concernait des votes pour le comité en question.

Je lui ai fait confiance et je lui ai remis la photo en question.

Aujourd'hui le 16 mars 1978 il fut porté à mon attention que M. MacLeod s'est servi de cette photo pour monter un programme politique contre vous.

On peut voir par ceci qu'il y a certains étudiants qui font des bris de confiance en ce qui concerne leur intégrité.

Je demeure bien à vous,

A. J. Poirier  
Adjoint au Chef du  
Service de sécurité

AJP/rb  
c.c. Wayne St. Thomas

## La dite bataille pour le journal étudiant: Point final

La journée du mercredi 15 mars 1978 était marquée par l'apparition d'un pamphlet au Centre universitaire de Moncton. Cet écrit se voulait un journal objectif sachant intéresser tous les étudiants.

Nul ne peut contester cet effort louable de vouloir intéresser les étudiants objectivement. Toutefois de sérieuses questions se posent quant à la véracité de ces objectifs. Il ne faudrait pas détruire cet enthousiasme provoqué chez certains étudiants mais il convient néanmoins de clarifier certaines affirmations.

N'étant pas présent à la réunion de la FEUM au cours de laquelle le directeur du FRONT était élu, je ne m'étais pas sur le sujet en employant des journalistes ce que le nouveau "journal" (voir La bataille pour le

journal étudiant par Daniel Maroux) puisque je risquerais de sombrer dans le ridicule.

Dépendant après avoir travaillé au sein de l'équipe du journal étudiant pendant deux ans soit à titre de rédacteur, correcteur, préposé à la mise en page, directeur-adjoint ou directeur, je suis en mesure de dire que les principales qualités d'un directeur sont l'intérêt et la vaillance. Or ces critères ne devaient sûrement pas être étrangers à tous les membres du comité de sélection lors de la nomination du directeur du journal.

Puisque les candidats au poste ont fait une présentation et qu'ils se sont prononcés sur leur expérience, les membres de la FEUM ont certainement remarqué que Louis Landry travaillait au FRONT depuis deux ans tandis que Claudine LeBouthillier et Daniel MacLeod n'ont

jamais participé à la réalisation de ce journal. Ce qui me pousse à dire que ce ne sont pas seulement des "manipulations politiques" qui ont fait accéder Louis Landry à ce poste.

Mlle LeBouthillier et M. MacLeod, je vous dis tout simplement d'être bons perdants et poursuivies vos objectifs de produire un journal objectif sachant intéresser tous les étudiants. Au fait, si vous êtes dépourvus de tout moyen financier et privés des services de la F.E.U.M., je vous fais remarquer que vous auriez pu faire paraître tous vos articles dans le FRONT et que toutes ces ressources sont à votre disposition comme à tous les autres étudiants. Si vous désirez réellement faire un vrai journal comme vous le dites si bien, il n'en tient qu'à vous. Nous n'avons jamais refusé la participation étudiante, bien au contraire nous la recherchons.

par Harmel Viennessu

Je ne croyais pas que l'aurais à nouveau cette année à utiliser de mon temps précieux, à l'approche de la fin du semestre, pour riposter à une autre "écouarsterie" sur ce cher campus.

Les attaques personnelles, le journalisme dégradant et les BARBARIÉS que contiennent la première et la dernière (je l'espère) édition du soi-disant journal "Le Point" me portent à exprimer ouvertement le dégoût qui me pend sur les lèvres, depuis la lecture de cette feuille de choux.

Permettez-moi d'abord de préciser que mon expérience en journalisme ne m'a jamais permis de me trouver devant une telle dénonciation publique de faits dont il nous est encore insalubre de douter de la véracité. Le ou les auteurs de l'article accusant Louis Landry (je ne crois pas que Daniel Marcoux en est le seul responsable) d'avoir manigancé pour obtenir son poste de directeur du Front n'ont pas réussi, à mon avis, de prouver qu'il y avait eu manigance. Je ne commenterai pas le contenu de l'article intitulé "La bataille pour le Journal Étudiant" de peur de répéter les libelles qu'il contient et les attaques personnelles injustifiées qu'il charrie. Je laisserai aux juristes cette tâche si jamais Louis décide de

poursuivre l'auteur et la direction de ce soi-disant journal devant les tribunaux. Je peux tout simplement dire que j'ai personnellement incité Louis à demander un avis légal dans cette affaire.

Ayant été dans le métier depuis plus de 6 ans maintenant, incluant deux années à temps plein et quatre à temps partiel, je trouve barbares les méthodes utilisées par cette équipe de dix personnes qui d'abord obtient frauduleusement la photo de Louis Landry et par la suite fait passer un message qui n'est pas du tout sûr, sans l'ombre d'un doute, de comporter les bonnes informations ou les informations des bonnes personnes.

N'importe quel journaliste ou reporter qui se respecte n'oserait rapporter des "entendu dire" (ouï-dire) sans avoir pu faire confirmer ou nier la teneur de ces informations par les personnes concernées. Des déclarations entendues par l'intermédiaire de d'autres personnes ne constituent pas une source d'information sûre ou valable pour quelque journaliste que ce soit.

J'aimerais aussi m'élever contre les affirmations contenues en première page sous les photos de Gilles Bari et de Louis Landry. Même si je ne suis pas toujours d'accord avec les actes et paroles de Bari, ce petit bout de phrase

"La démocratie n'existe pas" a été cité hors contexte et dans un but autre que de vouloir de l'information objective. La même remarque s'impose pour les déclarations imputées à Louis Landry. Ce dernier n'a-t-il pas dit également qu'il ne voulait pas imposer d'équipe pour permettre à tous et à chacun de collaborer au Front? Landry dit aussi qu'il n'a pas décidé de la structure. N'est-il pas normal qu'un directeur de journal discute avec ses collaborateurs au préalable de changements de structure? Quant au fait que le journal a une orientation politique, il l'a toujours eu depuis que je fréquente ce campus, soit depuis 1972.

En terminant, si l'équipe du qui n'inquiète le plus, c'est de voir le type de journalisme que soi-disait journal veut professer. Vous décrivez une situation en ne retardant qu'une absolument continuez des faits, en ne tenant compte du témoignage que de l'un d'imprimer des conneries de deux parties en cause, en l'occurrence le don McLeod genre, je lui suggère de les faire oublier et moi-même. À ce que je sache, personne ne m'a parvenu au Front ou tout a consulté pour obtenir ma version des faits. Au contraire, simplement de produire leur "sieur", vous vous permettez de fausser mes paroles, d'interpeller journal à la Faculté des r des situations à votre avantage, etc.

Arts comme la chose s'est déjà toute façon. M. Marcoux, je n'ai pas l'intention d'embarquer faite par le passé (si jamais il a un débat, une polémique en venant réfuler un à un vous pouvez trouver support parmi s manœuvres, sans doute que par cela je vais déplaîre à leur conseil étudiant. En tant re d'étudiants, mais (et ceci, je l'ai bien dit dans mon exposé qu'étudiant à l'Université de Sévriér), il n'est pas de mon intention de faire du Front un Moncton et cotisant payant à la ai à potin...

FEUM, je demande au conseil siller finalement prendre note "monsieur", que je déplore d'administration de la FEUM de lément vos manières d'agir, et qu'à titre de directeur du respecter son premier choix et l, je trouverais honteux, aberrant et inacceptable de produire de ne pas plier devant les arsenal de votre genre dans notre journal étudiant

manipulations et manigances de chez que vous perdez toute crédibilité à mes yeux  
ce petit groupe, digne de méthodes de la CIA.

M. Daniel Marcoux  
Ch. 816  
Res. LaFrance  
67 de N. Acadie  
Char "Monsieur".

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre article paru en page 3 du nouveau "Journal" Le Point de départ ou final, journal distribué la semaine dernière sur notre campus.

En fait, mon intérêt n'avait d'égal que mon étonnement de constater, en premier lieu, de voir à quel point vous êtes bien informé (ici sur ma personne, étant donné que je n'ai moi-même jamais eu le "plaisir" de faire votre connaissance et en second lieu, de voir la façon fallacieuse et biaisée avec laquelle vous exposez aux étudiants du campus quelle personne je serai.

Ainsi, sous "monsieur", je serai, entre autres, une source de rumeur trompeuse (F. naturellement, ces rumeurs, qui ont pour source Louis Landry, sont sans fondement) et une marionnette dans les mains de quelqu'un du monde, particulièrement de Ghislain Michaud (F. Louis rencontre Ghislain et lui raconte ce que Ghislain lui avait, encore une fois, fait croire)

Vous compréhendez, je l'espère, mon "inquietude" en constatant qu'une personne qui en est à sa première année sur le campus, et qui j'en suis sûr ne connaît ni mon nom ni même mon existence à peine un mois passé, puisse aujourd'hui avoir une si basse impression de ma personne.

Je demeure  
Louis Landry

## TIRAGE

Toute la population étudiante est cordialement invitée à assister au tirage de la voiture de marque Toyota 1978, en marge du concours parrainé par les étudiants de quatrième année du Département d'Éducation Physique. Le tirage du billet chanceux aura lieu au 2e étage du CEPS, le mercredi 22 mars à 12h30, par le père Roland Soucie, directeur des relations publiques de l'U. de M.

BONNE CHANCE À TOUS LES DETENTEURS  
DE BILLETSS!!!

## Ciné-Campus

LUMIÈRE  
EN UN DE  
Jeanne Moreau  
avec  
Jeanne Moreau  
Francine Racette  
Keith Carradine



bientôt...

## Lettre ouverte à D. Marcoux

banque provinciale

C'est pour  
tout le monde.

### HOCKEY INTRA-MUROS - REMBOURSEMENT

Les joueurs ayant participé à 50% des parties régulières de la ligue de hockey intra-muros pourront recevoir leur remboursement de \$5.00 en se présentant au bureau du Service des Activités Récréatives entre le 28 mars et le 7 avril. Aucun remboursement ne sera remis après cette date.

# Le bilinguisme institutionnel: masque ou réalité

N.D.L.R. — Le présent article a été rédigé par une étudiante inscrite au cours FR 3780, "Initiation au journalisme" du professeur Gérard Blienne du Département des études françaises au Centre universitaire de Moncton.

par Claudine LeBouthillier

La question du bilinguisme découle d'une longue lutte entre francophones et anglophones. Si le jeu révèle souvent la supériorité de l'un des concurrents, l'autre adversaire gagne petit à petit du terrain, ce qui entraîne parfois à envisager l'avenir d'un bon œil. C'est ce que semble constater M. Robert Pichette, commissaire aux langues officielles pour la région de l'Atlantique, qui partage grandement l'optimisme de plus la faible.

Observateur et animateur dans les Maritimes depuis plus d'un an, le commissaire aux langues officielles nous a sensibilisés à l'efficacité du bureau régional et à sa participation "habituée" au début sur le bilinguisme.

Établi à titre d'essai dès décembre 1977, le bureau du commissaire régional de l'Atlantique commence à opérer de façon permanente en juin de la même année. Selon M. Pichette, on peut s'attendre bientôt à l'ouverture d'un bureau semblable à Winnipeg d'après les propos du nouveau commissaire fédéral, M. Maxwell Gordon.

ombudsmans linguistique du gouvernement fédéral le commissaire régional doit veiller à l'application de la loi fédérale sur les langues officielles dans les provinces de l'Atlantique. M. Pichette a tenu à préciser que le commissaire ne relève d'aucun ministère; il s'agit d'un fonctionnaire du Parlement. Aux deux niveaux de gouvernement, le bureau du commissaire comporte deux secteurs

particuliers, le service des plaintes et celui des études spéciales. Actuellement le commissaire régional agit seul, mais avec l'exercice financier annuel du gouvernement, il bénéficie éventuellement d'un adjoint et d'un agent de plaintes de préciser M. Pichette.

Avant de s'aventurer plus en avant dans l'explication du rôle du commissaire aux langues officielles, celui-ci nous a expliqué le contenu de la loi fédérale sur les langues officielles. Adoptée en 1969, la loi fédérale précise que le français et l'anglais constituent les deux langues officielles du Canada et doivent, par conséquent, être utilisées dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement fédéral. Mais bien que des progrès aient été accomplis, "on n'est pas rendu au niveau du bilinguisme" de poursuivre M. Pichette.

De façon concrète, le commissaire régional fixe ses priorités sur les plaintes de citoyens victimes d'une injustice linguistique. Et les plaintes les plus importantes concernent les droits individuels, le commissaire reçoit fréquemment des doléances relatives au bilinguisme visuel, soit le cas d'un bureau de poste où les "avis" sont affichés en anglais par exemple. Lors d'une infraction relative au bilinguisme visuel, le commissaire invite les autorités concernées à remédier à la situation dans un délai limité, ce qui ne cause généralement pas de difficultés. Cependant, de poursuivre M. Pichette, l'ampleur du système bureaucratique rendit le processus de plaintes, surtout celles relatives aux services publics. M. Pichette a déploré par exemple les services des postes à Moncton: les individus risquent parfois d'attendre longtemps avant d'être servis dans la langue de son choix. M. Pichette

s'indigne également de la négligence des postiers à l'endroit du bureau du commissaire même quand, à défaut de casier postal, ils inscrivent sur l'enveloppe une formule anglaise. Le processus d'omission de télégrammes français ou le citoyen peut attendre une vingtaine de minutes avant d'être servi demande suivi, selon M. Pichette, une révision complète. En outre, M. Pichette a ajouté que les agences fédérales du C.N. et d'Air Canada requièrent aussi une attention soutenue. Si le C.N. a vu une nette amélioration, l'Air Canada rencontre encore généralement de difficultés. Avec le ministère des postes, cette dernière agence fédérale demeure toujours très vulnérable à la loi étant donné sa popularité auprès du grand public. Malgré tout, d'affirmer M. Pichette, les agences et les ministères coopèrent généralement.

M. Pichette a poursuivi en ajoutant que même si la loi sur les langues officielles s'applique strictement aux domaines de juridiction fédérale, il reçoit parfois des plaintes concernant les autorités provinciales, soit les agences de la province. Dans de tels cas, il existe une entente avec la Province selon laquelle le commissaire doit transmettre les plaintes reçues. Mais la plupart du temps, s'il y a violation à la loi provinciale, les langues officielles, le citoyen a recours à l'ombudsmans provincial en matière linguistique.

Selon le commissaire, si la majorité des plaignants s'identifie, l'individu peut, malgré tout, conserver l'anonymat. Il en va de même pour les groupes tels la S.A.N.B. qui adresse parfois des plaintes pour des individus connus d'elle seulement. Selon les informations du commissaire sur réception de la plainte,

celui-ci doit instruire une enquête à la plus haute instance du ministère ou de l'agence fédérale concernée. La majorité d'entre elles sont poursuivies à Ottawa vu le manque de personnel dans la région. Cependant, selon M. Pichette, cette situation n'existera plus dans quelques mois. Par ailleurs le commissaire peut prendre lui-même l'initiative d'initier une enquête lorsqu'il constate l'infraction. M. Pichette a précisé que le fait d'attendre les plaintes des citoyens constitue souvent un reproche de la part de l'Agence du commissaire à Ottawa.

En ce qui concerne les bureaux de la S.A.N.B. et les relations du commissaire, M. Pichette y voit une participation valable. M. Pichette en a profité pour faire allusion à l'A.C.F.D., l'Association canadienne française de l'Ontario, qui bénéficie d'un système bien organisé où une fois par mois, le groupe fait parvenir une "liste" de plaintes au commissaire aux langues officielles. M. Pichette a révisé son enthousiasme face à un tel système qu'il aimerait voir fonctionner à l'intérieur des groupes de la région.

Outre son rôle de réception de plaintes auxquelles il tente d'apporter une solution, le commissaire aux langues officielles agit également à titre d'informateur. En outre, s'adresse au public tant francophone qu'anglophone dans le but de l'informer de ses droits linguistiques, de lui expliquer la loi sur les langues officielles. Selon M. Pichette, "c'est toujours à recommencer. Nous vivons à une époque où l'information est instantanée et il n'est pas possible d'être informé comme on devrait l'être". Il a ajouté que pour cette tâche d'informateur, il compte énormément sur l'aide des mass-médias: à chaque fois qu'il les utilise, il s'en suit une augmen-

tation du nombre de plaintes. Et chose peut-être surprenante, il s'agit souvent de plaintes d'anglophones en fonction des francophones.

On pourrait s'interroger sur l'efficacité véritable d'un bureau de commissaire dans les provinces Atlantiques. M. Pichette a manifesté, à cet effet, beaucoup de satisfaction: depuis le quatre janvier '77, son bureau a reçu quelque deux cent quatre plaintes. Comme résultat concret, il s'est référé à l'action relative au détachement de la G.R.C. de la Baie Sainte-Marie qui maintenait depuis une politique bilingue. Par ailleurs, le gouvernement fédéral songe à amender la loi pour donner plus de pouvoirs au commissaire d'ajouter M. Pichette.

Cependant, certaines situations demeurent incontrôlables et ne trouvent de réponse que dans un certain nombre d'années. M. Pichette songerait plus particulièrement aux écritures unilingues anglaises installées aux passages à niveau, problème dont la solution réside dans un amendement à plusieurs lois concernant la politique canadienne du transport. "Je ne crois pas qu'on arrive jamais à un bilinguisme parfait, d'abord parce que c'est du bilinguisme institutionnel et la nature humaine, c'est la nature humaine. En outre, certains gens sont contre le bilinguisme". A conclu M. Pichette. En fait, résume l'ombudsmans, le rôle du commissaire régional, "c'est un travail d'information et un travail pratique pour amener des changements aussi vite que possible et d'une façon aussi permanente que possible".

Avec la tournée nationale de la commission Phipps-Roberts, nombre de citoyens ont exprimé leur frustration. Finiront-ils par obtenir satisfaction? La politique du bilinguisme placera-t-elle bientôt les deux groupes ethniques sur le pied d'égalité?

## L'avenir politique des Acadiens

Nous sommes un groupe d'étudiants universitaires de Moncton intéressés à la vie et au futur de notre pays et surtout à la vie et au futur de l'Acadie. Nous sommes encore plus intéressés à ce que les Acadiens obtiennent une meilleure vie qu'ils ne l'ont connue jusqu'à présent. Ce mémoire n'a pas la prétention de régler tous les problèmes des Acadiens mais nous espérons que cette humble contribution saura éclairer ceux qui seront légalement désignés pour prendre les décisions qui concernent le pays, la province et tout spécialement le peuple acadien.

Notre présentation se limite à ces quelques points: égalité entre Francophones et Anglophones  
— réforme constitutionnelle et

rapatriement de cette constitution  
— quelques moyens pour promouvoir les objectifs des Acadiens dans les Francophones  
— autres solutions envisagées advenant un échec de ces propositions  
— alternatives finales

Étant donné que les Francophones sont l'un des groupes fondateurs du Canada ils doivent obtenir le respect de leur culture, leur langue et leurs droits fondamentaux, tout comme les Anglophones, autre peuple fondateur. Le cheminement logique de ceci est nulle autre chose que les Francophones doivent être considérés et respectés comme étant égale en tout sens aux Anglophones et non considérés comme une minorité officielle.

Il est donc approprié qu'une réforme constitutionnelle et le rapatriement de la constitution canadienne soient entrepris dans un avenir immédiat et pour garantir les droits des Acadiens ci-haut mentionnés. Nous croyons nécessaire et nous exigeons que des représentants acadiens des provinces Est, du Centre et des Francophones de l'ensemble du pays soient présents aux débats constitutionnels. Pour que nous soient fournies des garanties constitutionnelles touchant à ces domaines. Nous pensons que pour promouvoir ces objectifs de culture,

de langue française et de droits fondamentaux, il est essentiel de voir au maintien et au développement de l'Université de l'Acadie située à Moncton, Edmundston et Shipshaw. Pour maintenir cette unique institution francophone de haut-savoir aux Maritimes et pour favoriser la diffusion de la connaissance aux Acadiens et aux Francophones de l'est du Canada, il est impératif d'établir de nouveaux modes de financement par l'entremise de budgets spéciaux dans le cadre de l'éducation, des services, de la langue et de respect des droits. Nous croyons nécessaire et obligatoire que soient incorporés dans la nouvelle constitution des garanties constitutionnelles touchant à ces domaines. Nous pensons que pour promouvoir ces objectifs de culture,

mes: cette politique devrait être poursuivie non seulement en fonction du nombre d'étudiants inscrits à l'université.

Un autre moyen pour assurer la diffusion de la culture, de l'information et de la pensée francophone dans les provinces Maritimes est évidemment les médias d'informations tels que radio, télévision, journaux, publications, théâtre, etc. Dans ces secteurs nous avons remarqué certaines déficiences, notamment un manque très sérieux de médias d'informations tels que radio, télévision, journaux, publications, théâtre, etc. Nous croyons que la concurrence au niveau de chaque moyen de communication améliorerait de beaucoup la diffusion de l'information aux Maritimes et permettrait aux Acadiens de pouvoir se former une opinion plus juste à base de

plusieurs éléments (points de vue). Il faut d'abord veiller à promouvoir ces sources additionnelles d'information.

Un troisième moyen pour permettre de garantir et améliorer les services gouvernementaux en langue française pour les Acadiens des provinces Maritimes serait par le biais du bilinguisme institutionnel et gouvernemental au niveau fédéral, provincial ainsi que municipal.

Il est à noter que le bilinguisme institutionnel et gouvernemental constitue un aspect fondamental et primordial dans la vie présente et future des Acadiens des provinces Maritimes et que le début de services à ces trois niveaux en langue française est l'élément essentiel

qui conduira à l'égalité des deux groupes linguistiques. Par ce fait même, nous appuyons et exigeons fortement la création et le maintien d'un plus grand nombre de postes officiellement bilingues.

Le respect et la pratique des moyens d'haut mentionnés pour la conservation, le maintien et le développement de notre culture, langue, droits, aspirations et buts favoriseraient la création d'un climat socio-politico-économique propice aux régions francophones des provinces Maritimes. Ce climat favorable dans nos régions francophones aurait comme conséquences de décourager l'émigration massive de nos meilleurs éléments vers les autres provinces du Canada et à l'extérieur du pays ainsi que d'encourager l'immigration de gens qualifiés vers nos ré-

gions. L'arrivée et la conservation de ces personnes ressourcerait comme effet de créer une atmosphère favorable au développement d'une infrastructure économique, politique et sociale dans nos régions.

Advenant le cas où les revendications des Acadiens ne seraient respectées et appliquées de façon juste et équitable, comme c'est d'ailleurs la situation aujourd'hui aux Maritimes, l'expérience que nous connaissons présentement, à savoir la lutte pour l'obtention d'un premier pas pour les Acadiens afin de voir leurs buts, leurs besoins et leurs aspirations se concrétiser. Il va sans dire que ceci n'est qu'un début et que cette formule de dualité ne serait qu'une prémisse à d'autres revendications acadiennes

plus importantes qui se front libèrent à l'ensemble des sections socio-politico-économiques qui touchent de près la vie des Acadiens des provinces maritimes tels l'éducation universitaire et technique, les services de santé et de bien-être, les communications, le développement économique, etc.

Il est à souhaiter que ce système de dualité fonctionne efficacement et qu'il parvienne à satisfaire les besoins des Acadiens dans tous les domaines les concernant de près ou de loin. Si par contre, ce système de dualité générale s'avérait inefficace par manque de maturité et de bonne volonté de la part de nos gouvernements pour rendre justice aux Acadiens des provinces Maritimes, nous nous retrouverions dans l'obligation de rejeter entièrement ce sys-

tème. Nous considérons que les Acadiens se retrouveraient dans l'obligation de chercher une autre alternative. Pour nous, cette autre alternative ne serait nulle autre chose que la création d'une entité distincte qui est celle de la "Province Acadienne".

"La peut-être seront respectés nos droits fondamentaux en tant qu'Acadiens et peuple fondateur égal."

Merci!!

Everard Brian  
Hernandez  
René Jean

# NOUS VOULOIR L'ACADMIEN

Préparé et rédigé par  
Elie Chater,  
Président de l'A.E.E.U.M.  
Alain Yvon,  
Secrétaire général

Centre Universitaire  
de Moncton, Edifice Tallon  
Caser Postal III1  
Moncton, N.-B., Canada  
E1A 3E9

L'objet de ce bref mémoire est d'attirer l'attention du Ministère canadien de l'immigration et de l'emploi, que celle de l'Université de Moncton, sur l'un des aspects critiques qu'on rencontre la présence des étudiants étrangers dans la collectivité acadienne, et plus précisément au sein de la collectivité universitaire de Moncton. Il s'agit en l'occurrence de l'importance que revêt pour l'étudiant étranger, la nécessité que les emplois à temps partiel offerts par notre université sur ses campus, lui soient définitivement accessibles.

Nous essayons donc dans ce texte, non seulement d'attirer leur attention, mais encore nous leur demandons de réfléchir à ce problème pour le moins complexe pour y apporter des solutions rapides et concrètes.

Il est à préciser au départ, que dans ce texte, nous entendons par étudiant étranger, ce celui qui arrive au Canada avec l'intention de faire des études, et qui n'obtient auprès du gouvernement canadien qu'un visa étudiant, obtenait ainsi le statut "d'étudiant étranger".

Si nous entendons insister sur ce problème, c'est parce que nous sommes convaincus, et c'est aussi l'avis de plusieurs Canadiens, que les lois sur l'immigration étudiante telles que libérales actuellement, entraînent dangereusement en contradiction flagrante avec la mission profonde et le concept même de toute université.

En effet, l'Université de Moncton, plus précisément le Centre Universitaire de Moncton, offre chaque année environ

200 emplois à temps partiel ouverts à tous les étudiants qui sont régulièrement inscrits. Ces emplois sont de tout ordre et sont rendus disponibles par plusieurs départements et services de l'université, dont la bibliothèque, le Centre d'éducation physique et sportive, Vie étudiante, la Police du campus, etc... Leur raison d'être en est d'offrir à tout étudiant la possibilité

- 1) de parfaire ses connaissances académiques (correction, démonstration etc.);
- 2) d'acquérir de l'expérience pratique dans d'autres disciplines, autres que sa spécialisation;
- 3) d'affirmer ou de développer leur sens de responsabilité;
- 4) de rencontrer d'autres étudiants dans des projets collectifs en dehors des cours purement académiques;
- 5) de s'intégrer à la vie universitaire et d'y apporter sa propre contribution;
- 6) et de recevoir à l'occasion, une rémunération bien modeste, en compensation du travail effectué.

Malheureusement, en vertu de la loi en vigueur, régissant l'immigration et la main d'œuvre étudiante, l'étudiant étranger ne peut prétendre à aucun de ces postes parce qu'il est rémunérateur, à moins d'obtenir d'une permission spéciale des autorités chargées de veiller à l'application de cette loi. Il est à préciser que les conditions particulières à l'obtention d'une telle permission, telles que libérales, rendent la chose inaccessibles par nature. On ne peut que constater avec tristesse le fait que ladite loi sacrifie dangereusement nos intérêts nationaux mentionnés, pour ne reconnaître à un tel emploi que son côté rémunérateur. Nous estimons donc, que ce faisant, plutôt que d'aider les "étudiants étrangers", les étudiants canadiens, l'Université de Moncton et le peuple canadien, elle leur impose pour les universités canadiennes

## une forme de développement à vue cie.

Il est évident que ces choses met les étudiants étrangers au rancart, les isole, ne permettant ainsi aucun échange d'idées ni symboles entre eux, et encore moins entre eux et leur milieu environnant. Dès lors il n'est plus surprenant que l'on puisse constater "avec surprise" à cet effet, que "les étudiants étrangers ne sont pas créatifs", ou "qu'ils ont des difficultés à s'intégrer dans la communauté canadienne".

Nous sommes convaincus que l'intrusion de la bureaucratie (sans notation péjorative aucune) des centres de main d'œuvre étudiants qui appliquent cette loi de façon plutôt radicale, et sans aucune forme de décision discrétionnaire possible, ne peut contribuer à aider l'étudiant étranger à se sentir à l'aise dans ce milieu.

L'on sait justement, que les étudiants étrangers sont généralement limités énormément par leurs possibilités financières; comment peut-on alors s'attendre à ce que ceux-ci viennent étudier au Canada et en rapporter avec une certaine connaissance de la réalité concrète de ce pays, si on ne leur fournit pas les moyens de se permettre des voyages à travers le Canada grâce à la modique somme qu'ils auraient pu tirer d'un tel emploi, de même qu'on leur limite ainsi les possibilités de recouper des connaissances?

Un autre aspect de cette triste réalité consiste au fait qu'au terme de sa formation purement académique, l'Université de Moncton ni les Centres d'immigration du Canada ne se préoccupent même d'offrir un seul instant pour se demander ce qui motivait l'étudiant étranger à quitter son pays pour s'inscrire dans une Université canadienne. S'il existe certainement un éventail de vastes large de motifs, nous avons pu relever que l'une des raisons qui revient le plus fréquemment est la recherche

de la connaissance pratique de l'expérience mise au point et enseignée dans les universités canadiennes.

À ce niveau, nous constatons qu'au Canada, malheureusement, quelle qu'on soit la discipline, l'étudiant étranger n'est autorisé qu'à acquérir des connaissances superficielles. Ceci toujours en rapport avec les conséquences de l'application intransigente de la loi déjà mentionnée. Si l'on pose maintenant d'autres questions, ce serait pour se demander, comment l'on peut concevoir qu'un jeune diplômé, (étranger de l'Université de Moncton ait passé 5 années en grade, ou à 4 années en administration etc...), et n'ait jamais en l'occasion de se frotter aux réalités professionnelles de sa discipline? Par ailleurs, comment peut-on s'attendre, une fois rendu dans son pays, à ce qu'il prétende avoir appris quelque chose du Canada, au Canada?

L'expérience montre malheureusement, que l'on rendu chez lui définitivement signe de son expérience canadienne, ce lui-ci développe une auto-critique farouche vis-à-vis de tout ce qu'il est canadien. Ainsi la loi ci-dessus mentionnée ne permet-elle pas de même manière à l'étudiant étranger, d'effectuer dans la mesure du possible des stages de formation pratique dans sa discipline, quelle que soit la durée de son séjour au Canada.

À ce niveau, nous réitérons notre point de vue selon lequel, les lois actuelles régissant l'immigration et l'emploi de l'étudiant étranger au Canada, vont dangereusement à l'encontre de nos intérêts nationaux, vu que notre cas bien précis la vocation de l'Université de Moncton qui par nature doit s'ouvrir à la connaissance pour justifier son existence.

L'A.E.E.U.M. recommande donc,

- 1) Que l'Université de Moncton et le Ministère canadien de l'emploi et de l'immigration

pendent sérieusement sur ce problème n'a contribué jusqu'ors qu'à engendrer des frustrations et à nuire ainsi tant aux étudiants étrangers qu'aux canadiens.

Que l'Université de Moncton fasse des représentations auprès du service de la main d'œuvre étudiante pour que les lois actuelles ou à venir soient appliquées avec cette dimension universelle qui justifierait sa présence même au sein des universités et de l'Université de Moncton.

Que l'Université de Moncton fasse des représentations auprès des autorités compétentes pour que les politiques d'embauche des étudiants étrangers sur postes qui leur sont depuis toujours offerts, deviennent effectives pour permettre à ceux-ci de s'épanouir au sein de la collectivité universitaire de Moncton.

Que l'agent de l'immigration officiellement chargé de l'étudiant étranger dont l'Université tombe sous sa juridiction, de même que le responsable du centre de main d'œuvre étudiante de l'Université de Moncton, fassent chacune des représentations à qui de droit, pour que la présente situation soit corrigée et qu'ils obtiennent la discrétion nécessaire à une application plus juste de la loi ci-dessus mentionnée.

Que les autorités compétentes au Ministère de l'immigration et de l'emploi incluent dans leurs législations, des dispositions offrant à l'étudiant étranger la possibilité d'effectuer des stages pratiques dans sa discipline d'étude, et ce, au moins durant les deux dernières années précédant l'obtention de son diplôme de même que pendant une durée jugée raisonnable suivant cet événement.

En guise de conclusion, nous ne pouvons que constater en parcourant cet illustré classique, que le législateur a parfois des raisons que le public ne connaît pas.

# Mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Suite à la publication du rapport "Ross", nous, étudiants en Service Social, avons la ferme conviction que la recommandation à l'égard de la maîtrise en Service Social telle que citée:

"Notre situation est la même en Service Social où les professeurs ne sont pas orientés vers la recherche; par ailleurs, une maîtrise faite de sollicité serait fort onéreuse"; ne fait pas preuve de réalisme.

Contrairement à ce qui a été mentionné dans le rapport "Ross", Monsieur Joe Laviolette, directeur du département de Service Social, n'a nullement participé à l'élaboration du rapport puisqu'il est, ainsi que les professeurs du département, en accord avec la maîtrise telle que proposée dans ce mémoire.

1. Etant donné qu'un sondage auprès des travailleurs sociaux dans les agences du Nouveau-Brunswick dénotant un diplôme du premier cycle ou l'équivalent démontre que soixante (60) sur soixante-quinze (75) seraient prêts à venir faire une maîtrise en Service Social à l'Université de Moncton.

2. Etant donné que la division de la Santé mentale du Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick n'embauche que des professionnels détenant une maîtrise en Service Social et que ce Ministère constitue le deuxième plus grand employeur au Nouveau-Brunswick pour les travailleurs sociaux.

3. Etant donné que le poste de superviseur dans les agences est réservé aux détenteurs de diplôme du deuxième cycle.

4. Etant donné qu'à l'heure actuelle, il n'y a aucune possibilité de faire une maîtrise en Service Social en langue française, les étudiants doivent donc se diriger vers le Québec ou faire leur maîtrise en Service Social en anglais, et que ces universités imposent une contingence concernant les admissions.

5. Etant donné l'implantation du programme du baccalauréat décentralisé en Service Social par le département de Service Social de l'Université de Moncton, il est plus qu'un normal de s'attendre à une hausse de standard d'embauche des travail-

leurs sociaux conséquente à la spécialisation de ceux-ci.

6. Etant donné que le programme de maîtrise en Service Social s'alimente de recherches, et que cette même recherche constituerait à l'heure actuelle une surcharge académique pour les professeurs du département de Service Social de l'Université de Moncton vu le ratio professeurs-étudiants.

7. Etant donné que la maîtrise en Service Social offerte dans les universités anglaises ou québécoises ne correspond pas à la réalité acadienne qui est en principe la priorité de l'Université de Moncton.

8. Etant donné que le rapport d'essai de planification du Sénat académique de l'Université de Moncton 1971 préconisait une proportion de 16 étudiants pour un professeur et que le présent rapport "Ross" fait état d'une proportion de 22,4 étudiants pour un professeur alors que la proportion dans les départements de l'École des Sciences sociales et du Comportement est comme suit:

9. Etant donné qu'une partie des coûts d'une maîtrise en Service Social pourrait être absorbée à long terme par l'entremise de subventions des ministères nationaux et provinciaux de la Santé et du Bien-être, subventions auxquelles nous devrions être éligibles pour la mise sur pied de projets de recherches.

10. Etant donné que notre maîtrise en Service Social ne se dirige pas uniquement vers la recherche.

11. Etant donné qu'il nous est possible de recruter les docteurs et les ressources nécessaires à notre programme de maîtrise en Service Social.

12. Etant donné qu'un professeur du département est détenteur d'un doctorat et qu'un deuxième est candidat au même grade.

Vu les faits cités plus hauts nous recommandons donc que:

1. La formation d'un comité réunissant un certain nombre de professeurs, d'administrateurs et d'étudiants afin de réévaluer de façon plus réaliste que le rapport "Ross" l'a fait, les be-

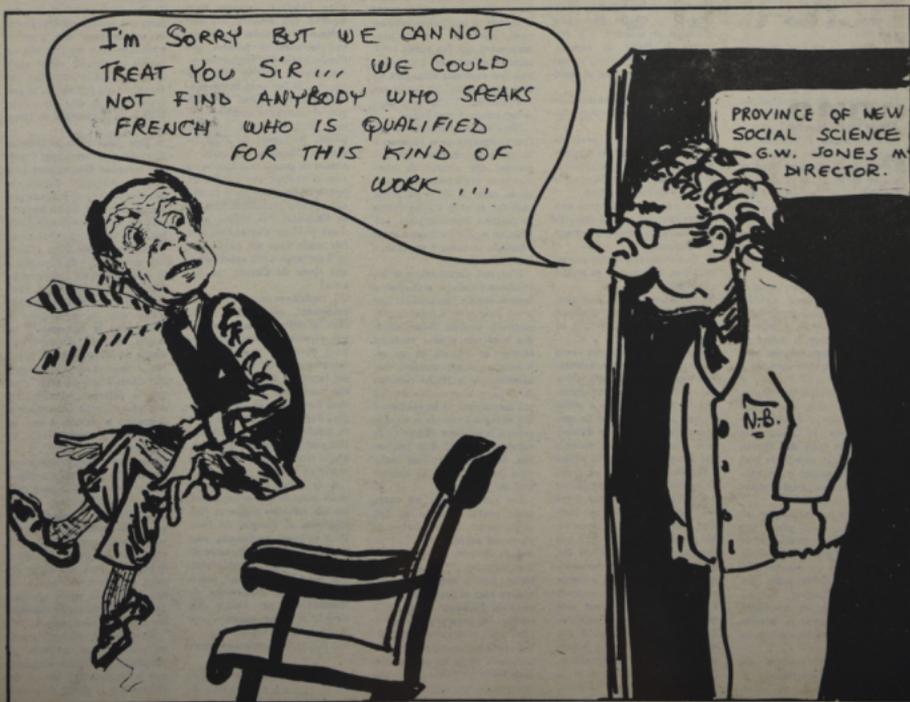
soins d'une maîtrise en Service Social francophone à l'Université de l'Acadie.

2. L'établissement d'un programme de maîtrise en Service Social dans les plus brefs délais.

3. De procéder à l'engagement de nouveaux professeurs afin d'éviter la surcharge académique que représente l'établissement d'un programme de maîtrise en Service Social.

4. Que l'embauche des professeurs supplémentaires soit étudiée en collaboration étroite avec le Conseil du département de Service Social.

Pour conclure ce mémoire, nous pouvons dire que le département de Service Social de l'Université de Moncton peut donner la maîtrise en Service Social et ajouter également que le milieu acadien a besoin de la maîtrise en Service Social.



# RENAULT

## 1974 VW "THING"

La VW "vous terrains", mieux qu'une jeep. Venez la voir par curiosité.

VW 411 1972

Moteur Porsche  
fuel injection, radio,  
automatique, couleur bleu  
9995.

257 Elmwood Dr.  
Tél.: 882-4183

C'est notre faute: nous  
avons vendu 7 fois plus de  
voitures Renault en janvier et  
février 1978 qu'un an avant.  
Nous avons trop de voitures  
usagés dans la cour. Venez nous  
voir, 257 Elmwood Dr.

Tél.: 882-4183

Renault 12 automatique

1975, excellent état

Tél.: 854-9090

Ford V6 et le voyage,

Ford Van 1972.

Couleur crème, a besoin d'un  
nettoyage.

Prix: \$795

257 Elmwood Dr.

Tél.: 882-4183

## EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

### 1. INSTRUCTEUR

#### Responsabilités:

Donner au moins 24 heures de cours de natation par semaine, plus d'autres fonctions attribuées par le régisseur.

### 2. INSTRUCTEUR-SAUVEVETEUR

Donner au moins 12 heures de cours de natation par semaine, et surveiller des bains pour au moins 15 heures par semaine, plus d'autres fonctions qui peuvent lui être attribuées par le régisseur. Les heures de bains pourront être irrégulières.

### 3. SAUVETEUR

Surveiller la piscine une trentaine (30) d'heures par semaine, avec travail durant le fin de semaine, à tous les deux semaines.

#### QUALIFICATIONS

Tous devront être qualifiés (les qualifications devront être à date) de la médaille de bronze et du niveau d'instructeur d'une association reconnue.

#### DURÉE D'EMPLOI

Le travail débute le 8 mai et se termine le 18 août (15 semaines).

#### SALAIRE

\$125.00 à \$150.00 par semaine

#### DATE LIMITE DE LA SEMAINE

7 avril 1978

Veuillez faire vos demandes d'emploi par écrit en spécifiant votre scolarité, vos qualifications, votre expérience ainsi que deux lettres de références. La demande doit être remise à Rodrigue Guittard, régisseur de la piscine du CEPS.

DEPARTEMENT  
DANS UNE  
ATMOSPHERE  
MODERNE

ELMWOOD  
DRIVE

TEL.  
382-  
2611

SPECIALITES  
LE MIDI  
25 ECARTS  
DE CARTES  
LE SCIE  
RELUITS DE  
NEED BT

RAP-FALON

LE SAVOII - RENOUVELE  
LES LEGES - BIENNE DU CANADA  
BASTARDS ASSOCIATION

# RENAULT 5TL: l'économie sans compromis

## \$3995

### CHAMPIONNE EN ÉCONOMIE

La Renault 5 TL a été conçue en fonction de l'économie: un rapport poids/puissance idéal, une boîte de vitesse spéciale à rapports longs, un aérodynamisme soigné. Le résultat? Elle se classe aux premiers rangs des voitures à essence lors de tests réalisées selon les normes approuvées par Transports Canada.

Ville: 40 m.p.g. (64 km/g)

Route: 57 m.p.g. (92 km/g)

Moyenne Ville/Route: 48 m.p.g. (74 km/g)

Ces résultats sont bien sûrs théoriques, et vos propres chiffres varieront en fonction de vos habitudes de conduite, de l'état des routes et du véhicule, de la température, etc. Mais ils attestent hors de tout doute de la sobriété étonnante de la Renault 5 TL. Une sobriété acquise sans aucun compromis.

\*Selon les informations publiées dans l'Édition 1 du Guide sur le  
Consommation de Carburant Adité par Transports Canada.



## Postes ouverts à la communauté chrétienne

### Responsable de la musique (1400)

- recouvrement des musiciens
- participe à la réunion de lundi - en un délégué
- recrutement des musiciens
- participe à la réunion de lundi ou envoie un délégué
- anime les rencontres d'apprentissage de nouvelles pièces
- anime une des heures d'éloignées
- responsable des livres et instruments de musique
- personne ressource pour toutes les activités musicales à la Communauté chrétienne universitaire

### Treasurer du service de pastorale (1100)

- Il dévient responsable de l'aspect administratif du service de la pastorale. Bonne expérience pratique pour les débutants en administration.

### Secrétaires

- pour le samedi soir (1100)
- pour le dimanche soir (1100)
- ventilation et aménagement de la salle et auel
- après la célébration, remettre les choses en ordre
- invité à la réunion de lundi de 6h30 à 7h30

### Radié Campus et dimension chrétienne (1300)

- responsable d'une émission à Radio Campus prenant diverses formes (Second regard), entrevues, témoignages, thèmes de chanson, reportages, etc.

### Responsable de l'aspect audio-visuel (1300)

- classification des diapositives
- voir à l'ordre dans les appareils audio-visuel avant les célébrations
- responsable d'un comité d'audio-visuel
- voit à ce qu'un représentant du comité soit présent à la réunion de lundi de 6h30 à 7h30
- réalise deux projets avec son équipe
- personne ressource pour des activités concernant l'audio-visuel. poster, diaporama, acoustique, session, enregistrement sonore.

### Accueil et garderie (1200)

- responsable de recrutement, de la coordination, de l'aménagement ainsi que de projets spéciaux dans ce domaine.
- responsable de l'achat de matériel tel que nourriture, jouets, etc.

Les candidatures doivent parvenir à Jeau Bourque avant le 12 avril 1978. Par écrit vous indiquez votre projet et les raisons qui vous poussent à rendre ce service.

## POSTES D'ASSISTANT (ES) AU SERVICE DES LOISIRS SOCIO-CULTURELS

### ENDROIT:

Vie étudiante, Service des loisirs socio-culturels, sous la responsabilité de Vincent Bourgeois.

### PERIODE:

Minimum de dix heures par semaine pour 30 semaines entre le 21 août et le 21 avril 1979.

### REMUNERATION:

\$1,200.00

### NOMBRE DE POSTES:

Deux (2)

### FONCTIONS GENERALES:

Travailler en collaboration avec le responsable du Service des loisirs socio-culturels.

S'occuper d'un domaine spécifique et également collaborer à la réalisation de certains tâches à la demande du responsable du Service.

### FONCTIONS SPECIFIQUES:

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des ateliers socio-culturels pour l'année 1978-1979.

### POSTE II

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des spectacles pour l'année 1978-1979.

Les candidats (es) intéressés (ées) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet à Vincent Bourgeois, Service des loisirs socio-culturels, Vie étudiante, avant le 22 mars 1978.

### N.B.:

Préciser pour quel poste la candidature s'applique en ajoutant ses réalisations ou qualifications particulières pour remplir ce poste. Les candidats (es) choisis (es) devront accepter de s'inscrire au travail en mars et avril 1978.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Vincent Bourgeois, poste téléphonique 4271, local 300-4 Tallion.

## Bourses - Bourses - Bourses

Nombre	Nom de la bourse	Valeur	Domaine d'étude
variable	Verna MacDonald	(\$500)	enseignement
variable	Colpitt's	variable	aucune limite
1	Lockhart	\$300	aucune limite
1	Bridseau	\$625	Grand-Duque
variable	Leonide Cormier	variable	aucune limite
2	Clément Cartier Mining	\$1,000	adm. ou génie
2	Québec Commerce	variable	indéterminé
variable	Personnel - Centre universitaire de Moncton	variable	aucune limite
3	I. B. M.	\$500	aucune limite
1	Abbey Landry	\$500	aucune limite
1	Léopold Tallion	\$500	éducation
1	Assurance Yvon Goguen	\$200	administration
1	Moncton Publishing	\$200	aucune limite
variable	Bourse Centre universitaire de Moncton	indéterminé	aucune limite

### Autres.....

Nous vous rappelons que ces bourses sont des bourses de mérite et qu'elles sont données pour encourager et faciliter les étudiants qui démontrent des aptitudes prouvant un mérite un peu particulier.

Pour plus d'information veuillez vous adresser au secrétaire du Service d'aide financière aux étudiants, local 315 Tallion.

## Centre du bénévolat

La direction du centre du bénévolat de Moncton est allée rassemblée à se trouver une personne ressource au Centre Universitaire de Moncton. Les fonctions de cette personne consisteront à renseigner la population universitaire sur les services de ce centre et ensuite de faire le recrutement. Le but du Centre du Bénévolat est d'encourager et de faciliter le travail des bénévoles dans la région de Moncton.

La direction du centre est particulièrement sensibilisée à l'existence des deux groupes ethniques de la région de Moncton et veut s'assurer d'offrir un service adéquat à ces

### deux groupes.

**A TITRE DE BENEVOLE, VOUS POUVEZ:**

1. conduire des handicapés
2. dactylographier
3. offrir du divertissement
4. aider les déficients mentaux
5. visiter les personnes âgées
6. livrer des repas à domicile
7. téléphoner pour des agences
8. être tuteur
9. enseigner la natation
10. travailler dans les hôpitaux
11. diriger ou enseigner à des groupes dans le sport, les jeux ou les métiers.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Lewis St-Onge, Local 401, Tallion. Tél. 856-4180

### Prix littéraire

Ottawa, le 5 mars — Dans l'attribution de ses prix de littérature de jeunesse, le Conseil des Arts du Canada tiendra compte dorénavant de la qualité de l'illustration tout autant que du texte. Ces prix, d'une valeur de \$5,000 chacun, sont attribués annuellement pour une oeuvre de langue française et une oeuvre de langue anglaise.

"De cette façon, a déclaré Naim Kattan, chef du Service des lettres de l'Édition du Conseil, tous les aspects du livre de jeunesse seront pris en considération. L'illustration d'un tel livre peut avoir autant d'importance que le texte; il arrive même que des livres superbes n'aient à peu près pas de texte. Nous voulons que tous les livres de cette catégorie, qu'ils soient l'oeuvre d'un écrivain, d'un artiste ou des deux à la fois, aient des chances d'être primés".

Les premiers prix de littérature de jeunesse ont été attribués en 1976. Jusqu'ici, les lauréats ont été Louise Ayling, pour *Rainaldagrad*, Bill Freeman, pour *Shantymen* et Cache Lake; Bernadette Renaud, pour *Emilie*, le balgais; et patrice, et Myra Paperny, pour *The Wooden People*.

Les jurys (l'un de langue française, l'autre de langue anglaise) chargés de l'appréciation des livres pour ce concours comprennent des spécialistes de la littérature de jeunesse; cette année ils comprendront aussi des spécialistes de l'illustration. Les prix couronnant les meilleurs livres d'auteurs canadiens publiés en 1977 seront remis aux lauréats à la Foire internationale du livre de Montréal, en avril prochain.

André Renaud

## Jeunesse Canada Monde

Avez-vous entre 17 et 20 ans?

Aimez-vous voyager?

Voulez-vous vous impliquer?

Êtes-vous intéressés au développement mondial?

Si oui, Jeunesse Canada Monde est en train de faire ses recrues

tement pour la saison 1978-79.

Pour se procurer des formulaires d'application ou pour de l'information, veuillez contacter

Lewis St-Onge

Local 401

Tallion

## Programme de remise de prêts étudiants

Le ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles aimerait rappeler aux étudiants admissibles au Programme de remise de prêts étudiants que les formulaires de demande pour l'année universitaire 1977-1978 sont maintenant disponibles au Service de l'aide aux étudiants.

Le programme de remise des prêts s'applique uniquement aux étudiants qui obtiendront en 1978 un premier diplôme universitaire du Nouveau-Brunswick ou de l'extérieur de la province, si le programme d'études à lequel l'étudiant est inscrit s'est par ailleurs au Nouveau-Brunswick.

Dans le cas où un étudiant qui n'a pas terminé un premier diplôme universitaire et qui s'inscrit par exemple en médecine, il sera admissible à une réduction à la fin des quatre premières années d'études universitaires.

La réduction est calculée d'après le total des prêts à rembourser à la fin des quatre premières années d'études, si cette somme excède \$3000.

La formule de demande de réduction et un relevé complet de notes doivent être soumis au plus tard dans les quatre mois qui suivent la fin de l'année universitaire.

Les étudiants doivent prendre note qu'il est de leur responsabilité de remplir la formule de demande et de présenter les documents nécessaires au Service de l'aide aux étudiants avant la date limite.

Pour de plus amples renseignements concernant le programme les étudiants sont priés de communiquer avec le Service de l'aide aux étudiants Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et de Ressources culturelles à la fin des quatre premières années d'études universitaires. C.P. 6000 Fredericton, N.B. E2B 5H1 Téléphone: 453-2713 et 453-2577

## Psittii

- tu es finissant et tu te prépares à entrer sur le marché du travail;

- tu es encore tu es à la recherche d'un emploi d'été;

- alors tu as sans doute besoin de la préparer un curriculum vitae.

Si tu veux de l'aide, viens nous voir, il nous fera plaisir de te donner un coup de main.

Roger E. Thériault

Service d'Oriental

Édifice Tallion, ch. 418

Tél. 856-4182

### OCCASION POUR QUEBEC

Je vais dans la région de Québec pour le congrès de Piquets en auto. Si tu cherches une occasion, téléphone au numéro 308-4108 (après 6 heures).

Local 455  
Édifice Tallon  
Tel: 858-3042, 858-4143



Centre de  
Main-d'œuvre  
du Canada

HEURES DE BUREAU  
8:30 - 12:30  
1:30 - 4:30

# Emplois

## EMPLOI D'ÊTE

### Ministère des Transports (N.-B.)

Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau.

### La Commission d'Énergie du N.-B.

Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau.

### Ville de Moncton

Les formules de demande d'emploi pour les postes de conseillers touristiques et autres emplois sont disponibles à notre bureau.

### Ministère de la Justice (N.-B.)

Formules de demande d'emploi disponibles à notre bureau. La priorité est accordée aux résidents du Nouveau-Brunswick. Minimum de 2 années universitaires complétées.

### Emplois d'été avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Les emplois disponibles sont normalement dans les domaines des services de santé de l'industrie touristique, services communautaires, dans le domaine aéroport, etc. Les étudiants intéressés à un emploi d'été avec le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse sont priés de se procurer des formules de demande d'emploi disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus. La priorité des emplois est normalement accordée aux étudiants qui sont résidents permanents de la Nouvelle-Écosse.

Une compagnie locale a un poste ouvert pour un étudiant en génie qui agrairt comme préposé à l'entrepôt et conducteur de camion Mger. Tout étudiant intéressé est prié de se présenter au Centre de Main-d'œuvre le plus tôt possible.

**AVIS AUX ÉTUDIANTS EN 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> ANNÉE DE SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE POSTULANT UN EMPLOI D'ÊTE**

Il y aura une séance d'information donnée par le Gendarmier Royal du Canada le 20 mars au local 472, édifice Tallon à 9h00 et à 13h00. Le but de la séance est de renseigner les personnes qui seraient intéressées au travail de soutien pour les gendarmes réguliers, patrouilles routières, équipes policières générales, relations avec les collectivités, relations publiques, programme "opération identification", etc.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous présenter au Centre de Main-d'œuvre sur le campus et surtout à la séance d'information qui aura lieu le 20 mars. Le traitement de ces emplois est de \$5.36 l'heure et l'expérience pourrait vous être profitable.

### AVIS AUX ÉTUDIANTS DU QUÉBEC

Les formules d'inscription au service de placement étudiant du gouvernement du Québec sont disponibles à notre bureau.

### EMPLOIS D'ÊTE AVEC LE SECRETARIAT D'ÉTAT

Des postes de directeur de projet ouverts dans différentes localités au Canada. Les étudiants possédant un diplôme du premier cycle en sciences sociales ou en administration et inscrits présentement au programme de maîtrise seront accordés la priorité. On doit faire sa demande avant le 15 mars.

### AVIS AUX ÉTUDIANTS DU COMTÉ DE KENT

Le Parc National de Kouchibouguac aura jusqu'à 9 postes de préposés disponibles dans l'équipe de la section "Service d'accueil" pour l'été 1978. Les concours n'est ouvert qu'aux résidents du comté de Kent. Pour plus de renseignements et faire une demande d'entrevues, veuillez communiquer avec le Centre de Main-d'œuvre sur campus le plus tôt possible. Les entrevues auront lieu le 20 mars.

### LES POSTIONS SUIVANTES SONT OFFERTES À L'UNIVERSITÉ DE WINDSOR:

(1) postes de professeur de psychologie (3 mai au 16 juin 1978); Dans le département d'histoire, les positions suivantes sont offertes:

- Enseignement de l'histoire du commonwealth britannique; (3 juillet au 18 août 1978)

- Enseignement de l'histoire de l'Europe moderne; (3 juillet au 18 août 1978)

- Enseignement des Aspects du 20<sup>ème</sup> siècle (3 juillet au 18 août 1978)

Les professeurs, à ce niveau, sont généralement spécialisés et pour la plupart des postes on préfère des candidats possédant un Ph. D. Les personnes intéressées à ces offres d'emploi sont priées de se présenter au Centre de Main-d'œuvre du Canada sur le campus le plus tôt possible.

### Local 425

Edifice Tallon  
858-3042  
858-4163

Le "Regional Administrative Unit No. 1 (Bloomfield, I.P.-E.) Pour combler des postes dans l'enseignement de l'art industriel au niveau intermédiaire; le français, langue seconde (intermédiaire); le français (immersion à l'élémentaire) les sciences domestiques (intermédiaire); l'éducation physique (intermédiaire); et la musique (élémentaire et intermédiaire). Les entrevues seront le 30 mars.

### Jeunesse Canada Monde

Jeunesse Canada Monde recrute présentement des applicants pour le programme 1978-79. Les formules d'inscription des participants ainsi que matériel publicitaire sont disponibles à notre bureau.

### Clés d'Étudiants

Les étudiants de la ville d'Edmonton qui postulent un emploi d'été avec le Service des Parcs et loisirs sont priés de se procurer en formule de demande d'emploi au Centre de Main-d'œuvre sur le campus. Date limite est le 21 mars.

### Offres d'emploi - professeurs d'été

Les postes d'enseignants de cours d'été sont ouverts à l'Université Acadia:

- professeur de Sciences Sociales (15 mai au 27 juin, 1978)
- professeur de Sciences de l'Éducation (4 juillet au 15 août, 1978)

Les postes suivants sont ouverts à Dalhousie University:

- (-3) professeurs de psychologie (5 juillet au 15 août 1978)
- (-2) professeurs de Sciences politiques (5 juillet au 15 août 1978)

- (-1) professeur de Sciences de l'Éducation (éducation spéciale) (5 juillet au 18 août 1978)
- (-3) professeurs de philosophie

Le poste suivant est disponible à l'Université St-F-X.

- professeur de sciences de l'éducation

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

30 mars - Saga Canadian Management Service limitée  
La Compagnie Canada Packers Ltd. à une position ouverte pour un gérant-adjoint des produits à Toronto, Ontario. On préfère des candidats possédant un diplôme en administration des affaires. Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements additionnels à notre bureau.

### COMMISSIONS SCOLAIRES

Le "Edmonton Public School Board" prévoit des postes dans l'enseignement de l'Art Industriel et l'enseignement aux sourds. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau. Le Conseil d'Éducation de Carleton (Ottawa) prévoit des postes dans l'enseignement du français (immersion) surtout à l'élémentaire et un certain nombre d'enseignants dans les autres disciplines au secondaire. Les formules de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

Le Conseil scolaire "The Winnipeg School Division No. 1" reçoit présentement les applications pour remplir il y a 2 postes pour septembre prochain dans le programme de l'enseignement aux sourds. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

La Commission scolaire régionale de Chambly (St-Lambert, Québec) en fonction de la prochaine année scolaire soude, prévoit des postes disponibles dans les matières de l'enfance inadaptée (éducation spécialisée) et de l'anglais (langue seconde). Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

Le "Regional Administrative Unit No. 4" (montagne, I.P.-E.) reçoit présentement des demandes pour des postes disponibles durant la prochaine année scolaire.

Le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord prévoit des postes au niveau de l'enseignement élémentaire dans les écoles fédérales des provinces Maritimes. Les formules et autres détails sont disponibles au Centre de Main-d'œuvre sur campus.

Le "Fin Flux School Division No. 46" reçoit présentement des demandes pour des postes ouvertes, particulièrement dans les disciplines de l'éducation spéciale, l'éducation physique et les sciences domestiques. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

Le Conseil scolaire "Pine Creek School Division No. 30" prévoit des postes dans les enseignements des matières suivantes: enseignements commercial (dactyle, sténographie) et les matières au niveau intermédiaire. Autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

La Division scolaire la Montagne No. 28 (Notre-Dame de Lourdes, Manitoba) prévoit un besoin pour des enseignants bilingues au niveau élémentaire et pour toutes les matières au niveau secondaire. Les formules de demande d'emploi et autres renseignements sont disponibles à notre bureau.

Il y a un poste de professeur de français et Math (secondaire) ouvert pour septembre 1978 avec "Cumberland Junior School Board" - région d'Amherst, N.-E. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Centre de Main-d'œuvre.

La commission scolaire du Littoral prévoit l'engagement d'une dizaine d'enseignants pour combler des postes aux niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire pour l'année scolaire 1978-79. La commission scolaire distribue l'enseignement des 15 villages sur 250 milles de côtes entre le village de Natashquan et la frontière du Labrador. Les formules de demande d'emploi sont disponibles à notre bureau.

## Télé Publiik: prise de position du Conseil des Gouverneurs,

Le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton est disposé à autoriser le Centre universitaire de Shippagan à prendre en main l'administration de Télé-Publiik à condition qu'il lui soit clairement démontré, lors de sa prochaine réunion, que le projet répond à la fois aux objectifs du Centre universitaire et aux aspirations de la population du Nord-est de la province.

C'est la décision à laquelle est arrivé le Conseil des Gouverneurs de l'Université lors de sa réunion qui a eu lieu le 10 mars au Centre universitaire de Moncton.

D'autre part, le Conseil s'appuie fermement le principe des districts scolaires homogènes dans la province et demande au Premier ministre de voir à son application intégrale le plus tôt possible sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick. Cette proposition qui a été adoptée à l'unanimité, a été basée sur la conviction des membres que les districts scolaires unilingues francophones favoriseraient une meilleure préparation des futurs étudiants universitaires et sur le fait que l'Université a appuyé dans le passé le principe de la qualité au niveau du ministère de l'Éducation.

## Clinique de sang

"Il est probablement plus facile que vous le pensez de donner du sang. Le don de sang proprement dit ne prend que de 5 à 10 minutes, après quoi vous pouvez vous reposer, prendre une collation et être prêt à vaguer à vos occupations... le tout en moins de 30 minutes."

Alors nous vous invitons à venir donner du sang à la "clinique" qui aura lieu mardi le 21 mars de 11h30 à 13h00 et 14h30 à 17h30 au grand salon de la résidence Lefebvre.

Bienvenue à tous!



## Récital de la Chorale Symphonique de l'U. de M.

GALERIE  
SANS NOM

NOTES

## Le compositeur

Carl Orff (1895 - ) est un des plus importants compositeurs allemands du vingtième siècle. Il est également une figure dominante dans le domaine de l'éducation musicale - ses méthodes et ses instruments pour enfants connaissent une utilisation universelle - ainsi qu'un grand érudit dans le domaine de la poésie ancienne et médiévale.

Le regretté Maestro Leopold Stokowski joue ainsi la musique de Carl Orff. "Elle émane de coeur. Elle est remplie de longues lignes mélodiques de toute beauté, elle n'est jamais répétée de façon discordante elle contient des variations rythmiques infinies, une vitalité, une immense étendue d'humours: fréquence, simplicité folklorique, passion, satire, mystère, élocution spontanée, tranquillité, nostalgia, et un intérêt inlassable."

## L'œuvre

En 1903, Christof Freiherr von Arélin découvrit dans la bibliothèque du monastère bavarois Benediktbeuern une collection de chansons et de poésies datant du treizième siècle, composées par des étudiants, des lettrés, des vagabonds, des ménestriers errants et des moines qui s'étaient libérés de la discipline monastique ou qui s'étaient révoltés contre le formalisme académique.

En 1974, le poète Johann Schmelzer publia une collection complète de ces poèmes écrits en Latin, en vieux Allemand et en vieux Français, dont Orff en choisit 24 pour sa cantate profane. Il les organisa autour de trois thèmes: la première partie louange le printemps, la deuxième partie célèbre les plaisirs et la taverne et du jeu, et la troisième partie se consacre à l'Amour. Ces trois sections sont encadrées d'un prologue épique déplorant le rôle de l'impitoyable Destin dans la vie de l'homme.

## L'ensemble

LA CHORALE SYMPHONIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON regroupe soixante-tinq étudiants, dont la plupart sont inscrits à un programme d'études conduisant au Baccalauréat en

Musique. Comme son nom le suggère, cet ensemble vocal se fait une spécialisation d'œuvres chorales de proportions symphoniques (telles le Massenet de Haendel présenté en 1977, le Requiem de Fauré présenté en 1978, etc.), pour que les participants aient l'occasion de connaître une variété de styles musicaux, le répertoire de l'ensemble est choisi de sorte que les grandes périodes stylistiques (c'est-à-dire, Renaissance, Baroque, Classique, Romantique et Moderne) ainsi que les catégories principales (musique sacrée et musique profane) y soient représentées.

Faute d'orchestre symphonique à l'Université de Moncton ou à Moncton, l'accompagnement orchestral des œuvres montées par LA CHORALE SYMPHONIQUE est affecté soit à un organiste, soit à un ou deux des pianistes des plus talentueux qui suivent leurs études au Département de Musique sous la tutelle de Sr. Claudette Melanson. Cette année, les accompagnatrices sont Christiane Leblanc (étudiante en quatrième année) et Joëlle Richard (étudiante en première).

Quelques mouvements de Curina Burns se prêtent bien à un quatuor d'instruments à vents dont les membres suivent leurs études instrumentales avec M. Donald Desroches: Arrière Cornier - flûte (B.M. II), Philippe LeBlanc - flûte (B.M. III), James Blight - hautbois (B.M. III), et Gilles Dubé - clarinette (B.M. III).

Les solistes sont également des étudiants au Département de Musique, suivant leurs cours d'art vocal avec Sr. Martine Leblanc: Adrienne Savoie - soprano (B.M. II), Carole Arsenau - mezzo (B.M. IV), Larry LeBlanc - ténor (B.M. II), Michel Cormier - bariton (cours de chant optionnel), Claude Brisson - basse (B.M. IV).

## Le directeur

Brian J. Ellard est chef de chœur de LA CHORALE SYMPHONIQUE depuis l'hiver 1975. Originaire d'Ottawa, il fit des études musicales au Conservatoire de Toronto ainsi qu'à

Eastman School of Music (University of Rochester) où lui confia les grades B. Mus., M.A., et Ph. D.

Il est professeur d'écriture musicale à l'Université de Moncton depuis 1969, et directeur du Département de Musique depuis 1970.

## Québécois - service de Logement??

Service de Logement  
Université de Moncton  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
Chers Messieurs du Logement,  
Je ne savaits pas jusqu'à maintenant que les mots "Québécois" et "services de logement" étaient synonymes. Pourtant il semble que pour vous, messieurs du logement, cela soit le cas.

Je suis présentement à ma troisième année à la résidence LaFrance et ma quatrième année à l'Université de Moncton. Dans ces quatre années, quatre fois le poste de directeur-adjoint de la résidence LaFrance fut annoncé, quatre fois un "Québécois" fut nommé. Quelle belle coïncidence n'est-ce pas? Les québécois seraient-ils plus intelligents que les acadiens? C'est à en croire par vos déclarations mensongères lors de vos comités de sélection. Dans ce cas, à quel sort de faire de belles entrevues pour leur rendre sur leurs pieds les chances de passer à travers cette escroquerie. Faire des entrevues avec une idée préconçue n'est jamais un acte démocratique selon les Messieurs.

En plus de cela, pour continuer l'hostilité de choix du directeur-adjoint de la résidence LaFrance, un nombre petit considérable de comités de sélection. Belle initiative de la part du service du logement n'est-ce pas? Ahn! Médiocrité nommée sur le comité de sélection ne faisant pas partie du service de logement était évidemment évidente. Si il ne faudrait pas croire que je suis contre et

étudiant, je suis plutôt contre ce fut, Messieurs du logement, ce fut un autre québécois que vous avez nommé. Au contraire, j'admire cet étudiant et je constate qu'il fait un excellent travail sur le campus. Et un mot, j'ai confiance en ce type et je crois qu'il agit du meilleur de ses connaissances.

En soi, avoir un étudiant sur le comité de sélection est louable mais il faudrait un plus grand nombre d'étudiants sur ce comité. Après tout ce sont les étudiants qui vont vivre avec le directeur-adjoint et non vous, Messieurs du logement.

En plus de cela, Messieurs, je remarque que le candidat nommé au poste de directeur-adjoint n'est jamais réévalué l'année même où il est nommé.

Sera-ce un critère pour être nommé à savoir la non habitation à la résidence durant l'année de la nomination? Est-ce que nous allons être satisfaits de faire de nouveaux Québécois à ce poste ou pas?

L'Université, Messieurs, est la première à avouer que l'Acadie est le plus pauvre et qu'il lui faut de l'aide pour continuer ses études post-secondaires. Pourquoi alors favoriser un "étranger" qui arrive à notre université dans l'octroi des postes qui sont réservés aux "je" campus. De plus, messieurs! il faut vous dire que ces Québécois travaillant sur le campus ne font pas avancer la "mobilité académique" par la suite avec leur expérience.

Au dire du chef du logement aucune idée préconçue n'est uti-

lisée pour ces entrevues. D'après vous, Messieurs du logement, chacun à chance égale mais comment croire cette baliverne. Après tout, le mot "acadien", lui, n'est pas synonyme "d'innocent". Il a peut-être été du passé mais croyez-moi, il ne le sera plus dans l'avenir et ce dans un avenir immédiat.

Comme le premier Ministre du N.-B. vient de le faire à la veille des élections, Messieurs du logement vous nous donnez ces miettes. Les miettes consistent à ce que la plupart des personnes nommées/jourées/mois de rapport sont des Acadiens. Encore-à, cependant, deux Québécois font partie de la liste. Ceci serait-il pour assurer leur contrôle et leur présence tout simplement pour que l'Université s'assure de leur présence sur le campus. Après tout, il faut leur donner quelque chose pour les attirer à Moncton. Croyez-vous Messieurs du Logement que nous allons être satisfaits de ces miettes. Quel beau pollicien vous seriez! Fait Monsieur le Chef du Logement? J'ai malheureusement une réponse négative à cette question et soyez sûr que l'Acadie ne se fera plus élevé la laise sur le dos par le soi-disant acadien de parole (Si vraiment il font partie de l'élite).

Permettez-moi, Messieurs du Logement, de vous affirmer que la situation n'en restera pas là et que dans l'avenir votre patience sera démentée. Les Acadiens sont capables et vous le prouverons dans un avenir très proche. N'allez pas croire que je suis raciste mais je suis tout

simplement "écœuré" contre les actions irrégulières de certains petits groupes d'administrateurs de l'Université de l'Acadie.

Ils s'en iront bien entendu dans leur province, alors l'Université leur sera donné un atout de plus. Fourrage pas, car d'après vos agissements, l'Acadie avec un atout de plus ou de moins ne sera jamais sur un pied d'égalité avec le Québec. Cependant je vous informe que le "REVEIL ACADIEN" n'est plus un "MYTHE" et qu'il faudrait faire attention à vos belles initiatives, Messieurs du Logement.

Finalement je pense et j'appuie fortement qu'un changement profond devrait être apporté à la structure que nous connaissons présentement pour arrêter d'étouffer la participation acadienne". Je propose donc que les Québécois n'aient plus d'opportunité de présenter aux postes que l'Université offre, après tout elle a reconnu le besoin financier des Acadiens n'est-ce pas? Pour ce faire, il faut qu'à elle pose des actes concrets en offrant ses postes réservés à des Acadiens et alors seulement je croirai à la "Vocation" de l'Université.

Bien à vous,  
Romé Jean  
Charles 722  
Résidence LaFrance  
Université de Moncton  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
le 8 mars 1978

cc: Monsieur Jean Cadieux, Recteur  
Monsieur Victor Rosa, Vice-recteur à l'enseignement  
Monsieur Méladir Collette,

Vice-recteur à l'administration  
Monsieur Gilles Nadeau, Directeur de la vie étudiante  
Monsieur Normand Nadeau, Étudiant sur le comité de sélection  
Monsieur Jean-Yves Bourdages, Directeur de la Résidence LaFrance  
Le Front  
C.K.U.M.  
L'Évangéliste  
Lewis St-Onge, Directeur adjoint de la vie étudiante  
Le Président du Conseil des gouverneurs  
Ghilain Michaud, Secrétaire-général

## Disc-jockey

Je suis à la recherche de personnes intéressées à être disc-jockey lors de soirées sociales, de party des étudiants, pour faire fonctionner la disc-mobille.

Tout en passant une soirée agréable, il peut le faire de l'argent de poche (\$20 par soirée de 9h00 à 1h00) et rencontrer des personnes nouvelles.

Les qualités requises sont: aimer la musique, aimer les gens, être responsable.

Appelez un numéro 858-4885 et laissez ton nom, on écoute viens faire un tour à C.K.U.M.

Denise Roussel,  
Directrice de la programmation et du disc-mobille

Expo-Sciences:  
31 mars et  
1 avril

# Tournoi interuniversitaire... Tournoi interuniversitaire

Reportage d'Yvon Rochon

## Jeudi

Régina - Alberta

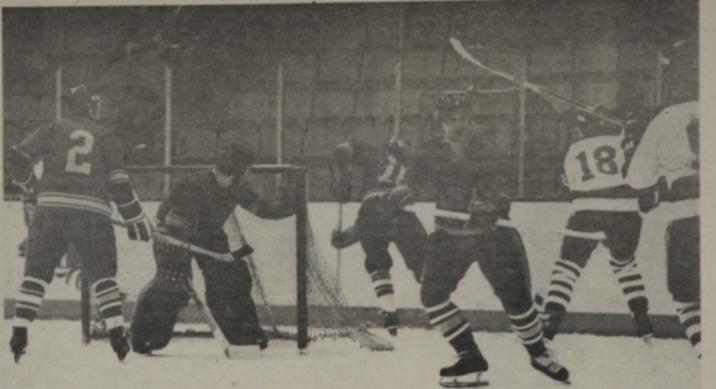
Dans la partie inaugurale du tournoi les deux équipes de l'Ouest s'affrontaient devant une maigre assistance évaluée à 1.500 spectateurs. Dès la première attaque de la rencontre Ross Mahoney de Régina a complété une très belle pièce offensive pour permettre à son équipe de prendre les devants. Régina a dominé les dix premières minutes de jeu et menait 2 à 0 lorsque deux punitions sont venues ralentir l'élan des Cougars (Régina) permettant aux Golden Bears de l'Alberta de niveler le pointage avant la fin du premier vingt dans la meilleure période de jeu des quatre premières parties du tournoi.

Par la suite, les Golden Bears ont dominé la rencontre grâce à un échec avant tenace et efficace. Toutefois, le compte n'était que de 4 à 3 avec trois minutes encore à jouer dans le match et un but de Régina aurait pu complètement changer l'aspect de la rencontre mais Dave Hindmarch est venu closer le cercueil des Cougars à 17:10 en déjouant le gardien adverse. Par la suite les Cougars ont enfilé deux autres buts contre une équipe complètement désorganisée et l'emportent par la marque de 7 à 3.

## Vendredi

Toronto - Concordia

Dans une rencontre faisant penser à celles que se livrent les Canadiens et les Capitals de Washington, les Blues de Toronto ont écrasé les Stingers de Concordia 9 à 3 dans une rencontre où le jeu a été très terne, les Blues étant beaucoup trop forts pour leurs rivaux. D'ailleurs, les experts ne pouvaient voir comment les autres équipes pourraient les empêcher d'aller chercher un troisième titre consécutif. Le compte n'était que de 2 à 1 après la première période mais les Blues sont revenus en bon au deuxième engagement effectuant 24 lancers contre 3 et prenant une avance de 7 à 1. Finalement chaque équipe y allait de deux buts au troisième



tiers.

X-Men - Cougars de Régina

Georges Barrott s'est illustré devant les filets des X-Men, enregistrant le premier blanchissage du tournoi, permettant à son équipe de l'emporter facilement 5 à 0. Barrott a effectué 32 arrêts durant la rencontre et a été particulièrement chanceux en troisième période alors que les Cougars ont nettement manqué d'opportunités.

Greg Keating a donné les devants au X-Men en enfilant un but après 36 secondes de jeu seulement. De plus Keating a préparé les deux buts suivant

et le compte était de 3-0 après 40 minutes de jeu.

Finalement les X-Men ont enregistré deux buts pendant une troisième période plutôt ennuyante.

Aigles Bleus - Stingers de Concordia

Ménés par une performance de quatre buts de Dwayne Byers, les Stingers de Concordia ont vaincu les Aigles 7 à 3 devant une assistance décevante de 2000 personnes. Les Stingers ont en fait profité de la performance chancelante de Gilbert Molson dans le filet des Aigles

car dans l'ensemble le jeu a été assez partagé. Pour les Aigles, Denis Marquis s'est particulièrement distingué et s'est vu frustré à plusieurs reprises par un Nick Nanna en grande forme.

Dwayne Byers a trouvé le fonds du filet deux fois en 10 secondes et le compte était de 2 à 0 après le premier vingt. En deuxième période Vaughn Forster a complété un superbe jeu de Jean-Paul Leblanc, but qui a réveillé l'enthousiasme des partisans. Tout semblait possible jusqu'à ce que Byers enfile son troisième filet. A ce moment, il était évident que le

coéquipier des Aigles ne "l'avait pas" et plusieurs amateurs ont mis en doute la décision de Perron de le garder dans la mêlée. Le deuxième vingt s'est terminé par le pointage de 5 à 1 bien que les Aigles Bleus aient dominé surtout dans les dix premières minutes.

Alors que le compte était venu de 7 à 1 Gary Ryan et Denis Gingras ont enfilé deux buts. A noter que le compte final de 7 à 3 s'indique pas l'issue de la rencontre puisque le jeu a été assez partagé la différence se situait surtout au niveau des gardiens de but.



## Balloon-balls intramural

Les Jeux sont maintenant faits: Les Importés affrontent les Caravans en grande finale. Les Importés ont eu accès à la finale grâce à deux victoires remportées difficilement par un pointage de 2 à 1, une contre les Cobras, l'autre contre les Voyageurs. Alain Cassista a dirigé l'attaque des Importés avec deux buts et une assistance alors que Vincent Lévesque y

allait de un but une assistance.

Dans l'autre rencontre, les Caravan se sont mérités une place en l'emportant par le compte de 6 à 0 sur les Bêches d'Acadie. Benoît Lafortune a certes été la figure dominante de la rencontre, ayant enfilé deux buts en plus d'en avoir préparé trois autres. Claude Roy, pour sa part, a marqué un but et s'est fait complice de trois autres.

Compteurs des séries

	B	A	PTS
1. Benoît Lafortune CA	4	3	7
2. Claude Roy CA	2	4	6
3. Yvan Rochon CA	2	3	5
4. André Chevard CO	3	1	4
5. Philippe Eddy CA	2	2	4
6. Alain Cassista I	2	1	3
7. Clément Turcotte CA	1	2	3

Yvan Rochon  
Statisticien

61,000 DONAIRES

VENDUS A MONCTON

SERVICE DE LIVRAISON

GRECO RESTAURANT

221 Mountain Road

AUSSI GRECO PIZZA



NORMAND  
Tél. 389-9460

# OCTOBRE



PIERRE FLYNN

PIERRE HEBERT

JEAN DORAIS

MARIO LEGARE



# BARDE